

Notre exercice 2004. *Bien ancrés dans un climat économique dynamique.*



La Mobilière
Assurances & prévoyance

Chiffres-clés des comptes consolidés

	2004	2003	Variation
	Mio. CHF	Mio. CHF	%
Non-vie et vie			
Primes brutes échues	2 529,7	2 612,5	- 3,2
Primes brutes échues affaires poursuivies	2 529,0	2 532,3	- 0,1
Provisions techniques pour compte propre*	6 412,8	6 231,8	+ 2,9
Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations	2 591,7	2 573,9	+ 0,7
Placements de capitaux*	8 783,0	8 183,0	+ 7,3
Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	2 591,7	2 573,9	+ 0,7
Résultat technique*	- 68,1	- 157,9	+ 56,9
Résultat financier*	323,8	424,1	- 23,7
Résultat extraordinaire	2,8	- 21,8	+ 112,8
Bénéfice annuel consolidé	236,9	205,3	+ 15,4
Capital propre consolidé*	1 844,4	1 607,2	+ 14,8
Rendement du capital propre*	13,7%	13,8%	
Nombre de collaborateurs (postes à plein temps, sans les apprentis)	3 289	3 467	
Apprentis	309	325	
Non-vie			
Primes brutes échues	1 887,0	1 851,0	+ 1,9
Primes brutes échues affaires poursuivies	1 887,0	1 836,2	+ 2,8
Provisions techniques pour compte propre	3 674,2	3 451,8	+ 6,4
Résultat technique*	- 15,4	- 65,7	+ 76,6
Résultat financier*	208,7	287,2	- 27,3
Résultat après impôts	172,6	153,3	+ 12,6
Ratio sinistres à primes pour compte propre*	73,3%	72,1%	
Taux de frais pour compte propre*	25,5%	28,2%	
Taux autres frais techniques pour compte propre (y.c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance)*	2,1%	3,5%	
Ratio combiné pour compte propre*	100,9%	103,8%	
Vie			
Primes brutes échues	642,7	761,5	- 15,6
Primes brutes échues affaires poursuivies	642,0	696,1	- 7,8
Provisions techniques pour compte propre*	2 738,6	2 780,0	- 1,5
Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations	2 591,7	2 573,9	+ 0,7
Résultat technique*	- 52,7	- 92,2	+ 42,8
Résultat financier*	115,1	136,9	- 15,9
Résultat après impôts	64,3	52,0	+ 23,7
Taux de frais pour compte propre*	14,4%	12,8%	

Modification d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat

* Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés à des fins de comparaison en tenant compte de la modification de principes relatifs à la présentation des comptes 2004; ces changements n'ont pas d'influence sur le bénéfice annuel consolidé de l'exercice 2003.

Table des matières

	L'exercice en bref 2
	Les principes de gestion de l'entreprise 4
La coopérative	Le rapport de la coopérative 6 Les organes de la coopérative 8 Les comptes annuels de la coopérative 12
Partie illustrée	Les éléments – base de vie et menace à la fois 17
Assurances & prévoyance	La structure du management 28 La stratégie globale et les objectifs 29 Les organes du groupe 30 Le rapport du groupe 32 Les affaires d'assurance 34 Les affaires de prévoyance 38 Le management du marché 42 La gestion financière 44 L'Asset Management 45 La technologie de l'information et les projets 47 Le personnel 48
	Les comptes annuels consolidés 50
Autres informations	Les agences générales et représentations 69 Les partenariats 71 Le glossaire 72
Page de couverture	Le lieu de travail le plus haut d'Europe se trouve à 3576 m d'altitude: la station de recherche de haute montagne du Jungfraujoch. Au-dessus des nuages, le monde semble calme et paisible. Mais les dangers guettent sous la couche nuageuse. La partie illustrée de notre rapport est consacrée à ce thème.





Notre page de couverture présente cette année le panorama que l'on voit depuis la station météorologique et de recherche du Jungfrauoch. Dans les pages illustrées, figurent des collaborateurs qui connaissent les effets de la météorologie et du climat sous l'angle du règlement des sinistres; ils témoignent de la dynamique dans laquelle nous oeuvrons. Les événements naturels sont imprévisibles et les risques y afférents sont omniprésents, une réalité dont le monde entier a pris pleinement conscience lors du raz-de-marée en Asie fin 2004. Les liens entre nous assureurs et les forces de la nature sont étroits. Parallèlement, les risques d'origine humaine ont sur la vie écono-

mique et sociale un impact qui nous concerne directement, nous autres assureurs, piliers indispensables de la société. Notre décision de limiter temporairement le nombre de nouveaux clients à l'assurance automobile a provoqué de vives réactions dans les médias et des discussions dans le monde politique. Elle pose des questions liées au droit de la surveillance.

De la dérégulation et de la concurrence est né un management des assurances selon les règles de l'économie de marché. C'est ainsi que la fixation des primes découle directement de l'expérience acquise dans la gestion des sinistres. Or, en différenciant nos offres d'assurance, nous évoluons sur un terrain qui participe indubitablement de la politique sociale. En conséquence, nous avons à faire face aux questions que nous posent le monde politique et le public. L'économie et le marché du travail, comme les modes de vie de plus en plus centrés sur les loisirs exercent aujourd'hui une influence énorme sur le marché des assurances qui, autrefois, s'était modelé à partir de valeurs et de normes admises par le plus grand nombre. Aussi le rapport entre rendements et risques nous a-t-il fort sollicités en 2004. Malgré notre structure coopérative, il est absolument indispensable que nous appliquions des principes rigoureux d'économie d'entreprise.

Au cours de la session d'hiver 2004, les Chambres fédérales ont voté la loi fédérale sur la surveillance des assurances et la loi révisée sur le contrat d'assurance. Le projet d'ordonnance sur la surveillance devra subir différentes adaptations, que nous avons proposées dans le cadre de la mise en consultation. La préservation de la liberté d'entreprendre et de la liberté de contracter sont fondamentales. Il est de plus en plus évident que, pour élaborer des solutions viables, la sphère politique et le monde économique doivent agir de concert.

Au début de cette année est entrée en vigueur la première révision de la loi sur la prévoyance professionnelle. Dans ce contexte, l'adaptation progressive du taux de conversion est une nécessité. À l'opposé, nous considérons que le taux d'intérêt annuel minimum garanti sur avoirs de vieillesse, fixé actuellement à 2,5% par le Conseil fédéral, est excessif. Nous défendons l'idée d'une formule de calcul valable à long terme. Si les assureurs doivent procéder, à un moment défavorable, à des placements à hauts risques pour atteindre une certaine per-

formance, ils compromettent leur sécurité. De plus, la nouvelle loi règle la participation des clients et des actionnaires au rendement, en instituant la «quote-part minimale légale aux excédents» (ou «legal quote»).

Les acteurs de l'économie tirent de l'année 2004 un bilan très différent. Alors que les attentes en chiffres d'affaires et en bénéfices des entreprises, notamment pour les grands groupes, ont souvent été dépassées, le «baromètre des préoccupations» montre l'inquiétude des Suisses face aux licenciements, au chômage, à la santé et à la prévoyance vieillesse.

La Mobilière fait état d'un bon résultat pour l'année 2004. Nous nous étions fixé pour but de croître en qualité, et nous y sommes arrivés. La marche des affaires a été particulièrement satisfaisante en ce qui concerne les produits stratégiquement importants: ménage, assurance d'entreprise, assurance vie-risque. Par ailleurs, la Suisse n'a pas subi d'importants dommages dus aux éléments naturels. Le raz-de-marée en Asie n'a eu pour nous qu'un impact limité en comparaison de l'ensemble des dommages qu'il a causés.

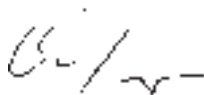
Nous ne portons pas uniquement nos efforts sur le développement sain et durable de l'entreprise. Nous agissons également en faveur du public, comme le montre la partie du présent rapport consacrée à la coopérative. À l'occasion de notre 175^e anniversaire, en 2001, nous avons fait à la ville de Berne un don de 1,7 million de francs pour le réaménagement de la Place du Palais fédéral, de sorte que cette esplanade aux fondations de gneiss de Vals se présente aujourd'hui sous un jour nouveau. Son inauguration, le 1^{er} août 2004, aura été pour nous un des moments forts de l'année.

En 2004, diverses fonctions importantes de l'entreprise, y compris au sein du comité de direction, à Berne et à Nyon, ont été occupées par un nouveau titulaire. Ainsi début mars, Daniel Loup a pris la responsabilité du secteur de la prévoyance et, depuis le 1^{er} juin, Peter Brawand est en charge de la direction des finances. En outre, plusieurs personnes ont été nouvellement nommées agent général au cours des douze mois passés. Il nous tient à cœur de remercier leurs prédécesseurs, tout comme les agents généraux qui sont partis à la retraite en cours d'année.

Le succès du groupe Mobilière est fondé sur la fidélité de nos clientes et clients, sur le travail accompli par nos collaborateurs ainsi que sur les prestations de nos partenaires et de nos fournisseurs. Nous les remercions toutes et tous de leur coopération et, par là même de leur contribution au bon déroulement de l'exercice 2004.



Albert Lauper
Président du conseil
d'administration



Urs Berger
Président du comité de direction
du Groupe Mobilière

Les principes de la gestion

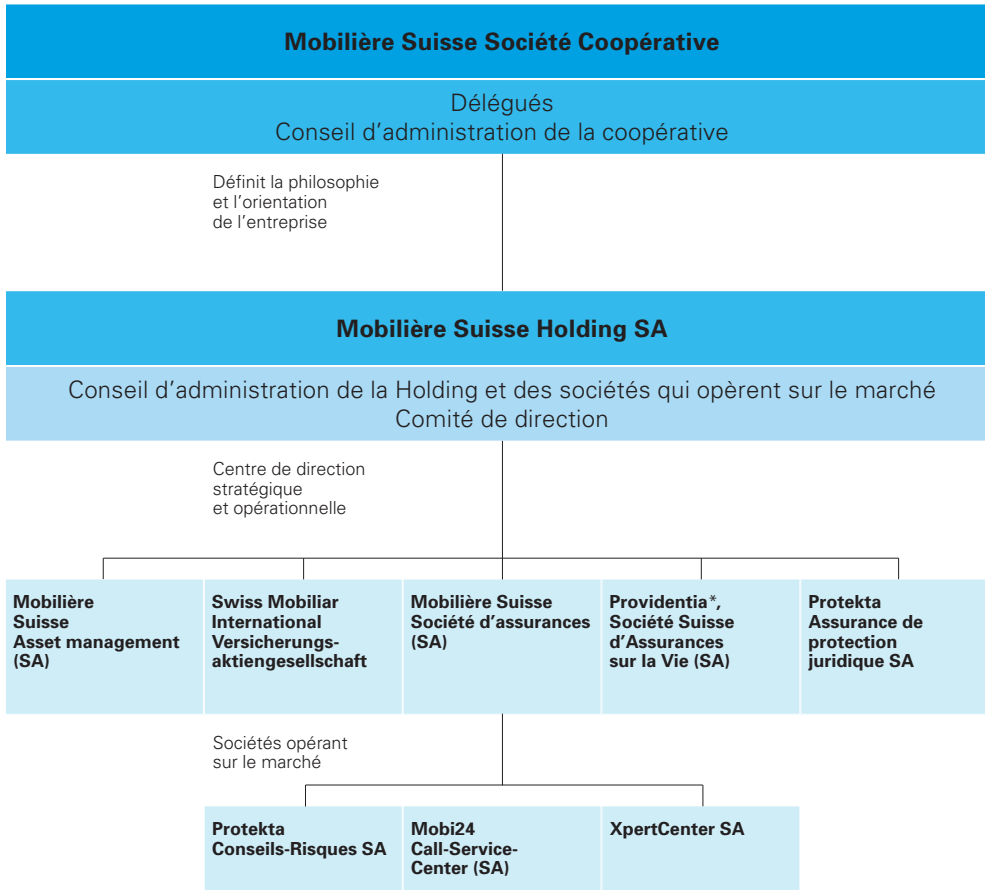
Selon les statuts, la coopérative, société faîtière du groupe, en fixe la philosophie et l'orientation générale, dans le but de «promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative». Nous avons actuellement quelque 1,3 million de **sociétaires**, particuliers et entreprises confondus, qui ont acquis cette qualité en concluant une police d'assurance à la Mobilière Suisse Société d'assurances. Notre orientation fondamentale vers les besoins de nos clients implique tout naturellement un réseau de distribution proche du client, un rapport prix-prestations équilibré, ainsi que des ristournes sur les excédents réalisés, lorsque la marche des affaires le permet.

150 **délégués** représentant les divers milieux d'assurés, tels que personnes privées, agriculture, artisanat, industrie, commerce, entreprises de services et pouvoirs publics, veillent aux intérêts de nos sociétaires. Les délégués sont élus pour une durée de six ans; un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Les délégués approuvent chaque année le rapport de gestion, ils décident de l'utilisation du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. En outre, ils nomment les administrateurs de la coopérative.

Le conseil d'administration de la coopérative est formé d'au moins 15 personnes; leur choix est dicté ici aussi par la volonté d'assurer une prise en compte aussi large que possible des régions et des divers cercles d'assurés. La durée ordinaire de fonction est de quatre ans. Aucun membre de l'exécutif ne fait partie du conseil d'administration. Depuis mai 2003, le président est Albert Lauper, précédemment membre et président de la direction du groupe. Le conseil d'administration assure l'orientation mutualiste de l'entreprise. Il est responsable du rapport de gestion, organise l'élection des délégués et exerce les droits des actionnaires de la coopérative à l'assemblée générale de la holding. A ce titre, il est chargé d'élire le conseil d'administration de la holding et de voter la décharge aux administrateurs de celle-ci. La coopérative a délégué les tâches de direction du groupe à la Mobilière Suisse Holding SA. Le conseil d'administration de la coopérative se fait néanmoins informer régulièrement sur la marche des affaires.

Le conseil d'administration de la holding dont la composition est identique à celle des conseils d'administration des sociétés du groupe (Mobilière Suisse Société d'assurances, Providentia Société Suisse d'Assurances sur la Vie et Mobilière Suisse Asset Management) est formé de cinq membres au moins. La majorité de ceux-ci doit faire partie du conseil d'administration de la coopérative, afin de garantir l'orientation mutualiste du groupe. Il fixe la stratégie et la structure organisationnelle, décide de la planification annuelle et pluriannuelle du groupe, approuve le budget annuel et définit la politique de placements avec les objectifs et la stratégie d'allocation des actifs. Font également partie de ses attributions la nomination et la révocation du président et des membres du comité de direction. Selon la structure organisationnelle actuelle, il n'existe pas de commission de conseil d'administration.

Structure juridique du Groupe Mobilière



Le **comité de direction** est la plus haute instance dirigeante de l'entreprise. Il veille à l'application de la stratégie décidée par le conseil d'administration de la holding et renseigne ce dernier régulièrement sur la marche des affaires.

La **révision interne** est directement soumise au président du conseil d'administration. La durée de fonction des **réviseurs externes** est d'un an. Depuis 2000, année où notre groupe a adapté ses structures, la révision des comptes de la coopérative, de la holding et de ses filiales, est effectuée par la même société. Outre la vérification des comptes annuels, cette société effectue avec l'organe de révision interne des contrôles spécifiques définis chaque année par le conseil d'administration de la holding.

Les mandats que PricewaterhouseCoopers a exécutés en 2004 en plus de la vérification des comptes (conseils généraux, soutien de l'audit interne) représentent 48% des honoraires facturés. Le respect des principes d'indépendance applicables est assuré en permanence.

*deviendra à mi-2005 la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie (SA).

Assemblée des délégués

A l'assemblée du 14 mai 2004, qui s'est tenue à Berne, les délégués ont approuvé le rapport et les comptes annuels 2003 de la coopérative, décidé de la répartition du bénéfice au bilan et donné décharge au conseil d'administration. L'assemblée a pris acte du décès du délégué Nicolas Mottet, des anciens délégués Fritz Schneider-Jäggi et Albert Jehle ainsi que de l'ancien membre du conseil d'administration Heinz Winzenried. Elle a pris congé de Madame Claudia Wenger et de Monsieur Georges Moret, membres du conseil d'administration, en exprimant à tous deux ses vifs remerciements pour leur longue et fructueuse activité au service de la société. Monsieur Serge Sierro (Sion) a été nouvellement élu au conseil d'administration. PricewaterhouseCoopers SA a été confirmée dans ses fonctions d'organe de révision pour l'exercice 2004. L'assemblée a en outre institué la commission électorale qui s'occupera du renouvellement partiel de l'assemblée des délégués en 2005. Les membres de la commission ont été élus parmi les délégués. Quatre séances d'information régionales ont été organisées à l'intention des délégués afin de favoriser le dialogue en cercles plus restreints.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2004. Il a exercé les droits de la Mobilière Suisse Société Coopérative, seule actionnaire de la Mobilière Suisse Holding SA, à l'assemblée générale de celle-ci, préparé l'assemblée des délégués 2004 ainsi que l'élection des délégués de la région centre. Le conseil d'administration s'est occupé en outre du flux des informations et des élections partielles aux conseils d'administration de la co-

opérative et de la holding. Il a élu Madame Susy Brüschsweiler, Zurich, Madame Yvonne Lehnerr, Fribourg, Monsieur Thomas Stocker, Berne et Monsieur Hans-Jörg Heusser, Zurich comme nouveaux membres de la Fondation du Jubilé pour une période de fonction de deux ans, et renouvelé les mandats de Messieurs Urs Berger, Therwil et Christoph Stalder, Berne.

Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative (pages 12 à 14 du rapport de gestion) bouclent avec un bénéfice de 16,3 millions de francs (5,4 millions de francs l'année précédente). Le compte de profits et pertes comprend en particulier le produit de la participation, à savoir les 12,0 millions de francs de dividendes versés par la Mobilière Suisse Holding SA, et le produit de l'intérêt du prêt octroyé à la holding, à savoir 6,0 millions de francs. Les placements de capitaux, principaux éléments de l'actif, comprennent essentiellement la participation dans la Mobilière Suisse Holding SA et le prêt octroyé à celle-ci, ainsi qu'une société immobilière. Le capital propre (avant utilisation du bénéfice) se monte à 894,3 millions de francs (886,7 millions de francs l'année précédente), le fonds d'excédents des assurés à 47,5 millions de francs (42,5 millions de francs l'année précédente).

Utilisation du bénéfice

La proposition du conseil d'administration concernant l'utilisation du bénéfice au bilan, qui s'élève à 21,3 millions de francs, figure à la page 15 du présent rapport. Elle prévoit l'attribution de 8,0 millions de francs au fonds d'excédents des assurés (5,0 millions de francs l'année précédente). L'assemblée des délégués statuera sur la proposition du conseil d'administration le 13 mai 2005.

Engagement au service du public

La coopérative assume sa responsabilité vis-à-vis de la collectivité au travers des activités de sa Fondation du Jubilé, par des dons et par l'achat d'œuvres d'artistes contemporains. En plus des activités de sponsoring proprement dites, nous soutenons traditionnellement en Suisse des activités culturelles et sociales.

Fondation du Jubilé

La Fondation du Jubilé a pour but de favoriser des institutions, organisations, groupes de personnes et particuliers, actifs dans les domaines scientifique, artistique et culturel. Le conseil de fondation décide librement de l'attribution des fonds. En 2004, il a soutenu financièrement 19 projets pour un montant total d'environ 330 000 francs.

Dons

Le fonds de donations de la coopérative est alimenté chaque année par un montant prélevé sur le bénéfice. Les 400 000 francs affectés permettent de soutenir de nombreux projets sociaux, culturels et de santé publique. La coopérative a fait un don de 100 000 francs à la Fondation le sida & l'enfant. Celle-ci poursuit des buts humanitaires exclusivement, en apportant une aide directe aux enfants ou à leur mère ou père contaminé-e par le virus VIH. Selon les estimations de l'Office fédéral de la santé, 15 à 25 000 personnes en Suisse sont porteuses du virus. Sans thérapie appropriée, ils doivent s'attendre à développer la maladie un jour ou l'autre. Selon les premiers tests de recherche du VIH effectués en 2003, quarante et un pour cent des per-

sonnes séropositives étaient des femmes. En cas de grossesse on estime que quinze à vingt pour cent des femmes séropositives transmettront le virus à leur enfant si elles ne sont pas traitées. Le traitement des futures mères pendant leur grossesse permet, avec d'autres mesures, de réduire aujourd'hui le taux de transmission à moins de un pour cent. Sans traitement, un tiers des enfants infectés tombera malade durant la première année et la moitié d'entre eux présentera une pathologie grave après six ans. Grâce aux tri- et quadrithérapies, le pronostic pour ces enfants est aujourd'hui nettement meilleur qu'il y a quelques années.

La Mobilière a fait en plus un don de 120 000 francs à la Chaîne du Bonheur en faveur des victimes du séisme marin de fin 2004 en Asie du Sud.

Collection d'art

Notre commission artistique achète chaque année plusieurs œuvres d'artistes suisses contemporains reconnus et contribue ainsi à l'essor de la vie artistique dans notre pays.

Délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative (état 1^{er} janvier 2005)

Région ouest

Canton de Berne

Ulrich Andreas Ammann,
Madiswil

Urs Bircher,
Hinterkappelen

Beat Bräm,
Ins

Daniel Dünner,
Moutier

Daniel Eicher,
Moosseedorf

Robert Elsässer,
Burgdorf

Theodor Gerber,
Bärau

Mario Gianoli,
St-Imier

Niklaus Gilgen,
Schwarzenburg

Alexander Glatthard,
Spiegel/Berne

Danielle Hess,
Berne

Hans Hildebrand,
Herzogenbuchsee

Jörg Huggenberger,
Berne

Thomas Hurni,
Sutz

Lienhard Marschall,
Neuenegg

Andreas Michel,
Meiringen

Hansjörg Pfister,
Zweisimmen

Peter Rychiger,
Steffisburg

Markus Scheidegger,
Gümligen

Jürg Schürch,
Huttwil

Ulrich Sinzig,
Langenthal

Annamarie Vaucher,
Berne

Bruno Wägli,
Säriswil

Peter Widmer,
Faulensee

Heinz Witschi,
Meiringen

Ernst Zehnder,
Worb

Hans-Rudolf Zosso,
Aarberg

Canton de Fribourg

Christian Haldimann,
Morat

Thérèse Meyer,
Estavayer-le-Lac

Jean-Nicolas Philipona,
Vuippens

Jacques Renevey,
Bourguillon

Jean-François Rime,
Bulle

Philippe Viridis,
Marly

Werner Wyss,
Guin

Canton de Genève

Claudio Badi,
Le Grand-Saconnex

Francis Clivaz,
Chambésy

Bernard Jeanneret,
Confignon

Raymond Torre,
Genève

Canton du Jura

Gérard Donzé,
Les Breuleux

Jean-Marie Maître,
Boncourt

Canton de Neuchâtel

Pierre Feller,
Le Locle

Daniel Kuntzer,
Fontainemelon

Henri Schaller,
Colombier

Roger Ummel,
La Chaux-de-Fonds

Canton de Vaud

Serge Beck,
Le Vaud

Philippe Braun,
Lausanne

Patrick de Preux,
Lausanne

Christian Rovero,
Bettens

Canton du Valais

Albert Bruno Bass,
Naters

Jean-Daniel Papilloud,
St-Séverin

Pierre Schaer,
Conthey

Odilo Schmid,
Brigue

Région centrale

Canton d'Argovie

Arnold Brunner,
Villmergen

Josef Bürge,
Baden

Beat Edelmann,
Zurzach

Thomas Erb,
Bözen

Philip Funk,
Dättwil

Walter Glur,
Glashütten

Stephan Gurini,
Lenzburg

Dieter Lämmli,
Aarau

Tobias Maurer,
Aarau

Maximilian Reimann,
Gipf-Oberfrick

Fritz Schneiter,
Gipf-Oberfrick

Hanspeter Setz,
Dintikon

Christian Speck,
Oberkulm

**Cantons de Bâle-Ville
et de Bâle-Campagne**

Gregor Bachmann,
Arlesheim

Liselotte Baltensperger,
Biel-Benken

Marco Fischer-Stocker,
Münchenstein

Thomas Friedlin,
Therwil

Dominik Gasser,
Binningen

Hans Rudolf Gysin,
Pratteln

Rudolf Schaffner,
Sissach

Canton de Glaris

Fritz Schiesser,
Haslen

Canton de Lucerne

Kurt Babst,
Willisau

André Bieri,
Hochdorf

Paul Hug,
Lucerne

Hans Kaufmann,
Entlebuch

Peter Pfister,
Altishofen

Robert Schätzle,
Lucerne

Hugo Waser,
Stansstad

Cantons de Nidwald et Obwald

Josef Bucher,
Sachseln

Josef Windlin-Kiser,
Kerns

Canton de Soleure

Stephan Annaheim,
Lostorf

Rolf Büttiker,
Wolfwil

Beat Loosli,
Starrkirch-Wil

Rosemarie Simmen-
Messmer,
Soleure

Hans Späti,
Soleure

Raoul Stampfli,
Soleure

Canton de Schwytz

Moritz Betschart,
Brunnen

Josef Kündig-Lüönd,
Ibach

Maya Lalive d'Épinay,
Bäch

Canton du Tessin

Silvio Eduard Baumgartner,
Mendrisio

Mauro Dell'Ambrogio,
Giubiasco

Battista Ponti,
Morbio Inferiore

Diego Scacchi,
Orselina

Eugenio Torriani,
Pura

Canton d'Uri

Gabi Huber,
Altdorf

Canton de Zoug

Christoph Müller,
Baar

Région est

Cantons d'Appenzell Rhodes intérieures et Rhodes extérieures

Walter Regli,
Appenzell

Urs Tischhauser,
Bühler

Canton des Grisons

Aldo Brändli,
Grüsch

Volker Fell,
Coire

Françoise Stahel,
Klosters

Marc E. Wieser,
Zuoz

Canton de St-Gall

Rudolf Alther,
Goldach

Christian Fiechter,
Heerbrugg

Otto Hofstetter,
Uznach

Christian Krüger,
Staad

Karl Müller,
St-Gall

Jakob Rhyner,
Buchs

Alfred Ritz,
Altstätten

René Schwarzmann,
Bad Ragaz

Rita Schwendener-
Manser,
St-Gall

Martin Zuber,
Lütisburg Station

Josef Zweifel,
Mörschwil

Canton de Schaffhouse

Peter Müller,
Stein am Rhein

Canton de Thurgovie

Max Gimmel,
Arbon

Raphael Herzog,
Hörhausen

Peter Joss,
Weinfelden

Elsa Münger,
Amriswil

Peter Schütz,
Wigoltingen

Philipp Stähelin,
Frauenfeld

Canton de Zurich

Wolfgang Auwärter,
Rikon im Tösstal

Oskar Bachmann,
Stäfa

Carl Bertschinger,
Pfäffikon

David Bosshard,
Männedorf

Rolf Burkhardt,
Zurich

Hans Gerber,
Fehraltorf

Marcel Gisler,
Flaach

Heini Hegner,
Zurich

Konrad Kaufmann,
Dietikon

Christian Kramer,
Uitikon Waldegg

Konrad Kyburz,
Dielsdorf

Walter Meier,
Eglisau

Adrian Meister,
Zollikon

Artur O. Müller,
Zurich

Rolf E. Schäuble,
Andelfingen

Kurt Schiesser,
Zumikon

Donato Trivisano,
Winterthur

Rico Trümpler,
Zurich

Reto Weber,
Dielsdorf

Ronald Weisbrod,
Ebertswil

Principauté du Liechtenstein

Engelbert Schurte,
Triesen

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative (état 1^{er} janvier 2005)

Otto Saxer	Président d'honneur avocat, Liebefeld		
Albert Lauper	Président Villars-sur-Glâne	Membre depuis 2002	Elu-e jusqu'en 2008
Jacques Saucy	Vice-président avocat, président de Wenger SA, Delémont	1980	2005
Käthi Bangerter	présidente du conseil d'administration de Bangerter Holding SA, anc. conseillère nationale, Aarberg	1996	2008
Susy Brüscheweiler	CEO du SV Group, Erlenbach	2002	2006
Dieter Burckhardt	vice-président du conseil d'administration de Pestalozzi & Cie SA, Zurich	1998	2008
Richard Burger	ing. en mach. dipl. EPF, Bottmingen	1992	2008
Elgar Fleisch	dr en sc. éc. et soc., directeur de l'Institut de gestion de la technologie à l'université de St-Gall, professeur de gestion d'information à l'EPF de Zurich, St-Gall	2003	2008
Peter Giger	lic. en sc. éc., président du conseil d'administration de Giger Management SA, Ittigen	1980	2008
Leana Isler	dr en droit, juge au tribunal administratif du canton de Zurich, conseillère juridique auprès de l'étude d'avocats Spahni Stein, Zurich	2001	2008
Peter Kappeler	ing. dipl. EPF, président de la BEKB/BCBE, Berne	2002	2006
Alfred Marti	administrateur de Ernst Marti SA, Kallnach	1992	2008
Luc Meylan	lic. en droit, avocat et notaire, Bôle	1988	2008
Franz-Xaver Muheim	dr en droit, avocat et notaire, Altdorf	2002	2008

		Membre depuis	Elu-e jusqu'en
Fritz Mühlemann	dr en sc. éc., anc. président de la direction de BKW FMB Energie SA, Rubigen	1994	2006
Ernst Neukomm	anc. conseiller d'Etat, Löhningen	1984	2006
Fulvio Pelli	dr en droit, avocat et notaire, conseiller national, président de la Banque Cantonale du Tessin, Lugano	1992	2008
Christian Rey	dr en sc. éc., CEO de Rentimo SA, président d'Hôtellerie Suisse, Versoix	2002	2006
Keith Satchell	CEO Groupe Friends Provident plc (Dorking, GB) membre du conseil d'administration d'EurAPCo SA (Zurich), GB-Surrey	1999	2006
Thomas Schmid	anc. président du conseil d'administration fenaco, Ibach SZ	1994	2008
Serge Sierro	lic. en droit, avocat à Sion et Sierre, Sion	2004	2008
Wilfred Pierre Stœcklin	dr en sc. éc., Bottmingen	2003	2007
Peter R. Studer	entrepreneur, administrateur de CSS Holding SA Lyss, Berne	1994	2008
Burkhard Vetsch	anc. conseiller d'Etat, anc. conseiller national, Balgach	1978	2006
Andreas von Sprecher	avocat à Zollikon et Maienfeld, Zollikon	2003	2007
Karl Weber	président du conseil d'administration de Kaweba SA, anc. conseiller national, Schwyz	1986	2006

Tous les membres du conseil d'administration sont des citoyens suisses, excepté Keith Satchell (nationalité anglaise) et Elgar Fleisch (nationalité autrichienne).

Beat Haudenschild

Secrétaire du conseil d'administration
avocat, Boll

PricewaterhouseCoopers SA, Berne

Organe de révision
chefs réviseurs
Jürg Reber, Bolligen (depuis 2000);
Enrico Strozzi, Langnau am Albis (depuis 2004)

2004

Compte de profits et pertes

	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
Produit des participations	12 020	10
Produit du prêt	6 093	6 885
Autres produits financiers	360	577
<i>Produits</i>	18 473	7 472
Charges administratives	- 1 943	- 1 950
<i>Charges</i>	- 1 943	- 1 950
Résultat avant impôts	16 530	5 522
Impôts	- 214	- 119
Bénéfice annuel	16 316	5 403

Bilan au 31 décembre

	Annexe	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
Actifs			
Placements de capitaux	1	913 619	913 819
Immobilisations corporelles		264	366
<i>Actif immobilisé</i>		913 883	914 185
Disponibilités		29 668	79
Créances envers des sociétés du groupe		93	16 570
Autres actifs		25	7
Comptes de régularisation		0	1
<i>Actif circulant</i>		29 786	16 657
Total		943 669	930 842
Passifs			
Fonds d'excédents des assurés		47 512	42 512
<i>Engagements à long terme</i>		47 512	42 512
Engagements envers des sociétés du groupe		362	42
Autres passifs		913	1 025
Comptes de régularisation		551	598
<i>Engagements à court terme</i>		1 826	1 665
<i>Fonds étrangers</i>		49 338	44 177
Réserves	2	873 000	873 000
Report du bénéfice		5 015	8 262
Bénéfice annuel		16 316	5 403
<i>Capital propre</i>		894 331	886 665
Total		943 669	930 842

Annexe

	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
1 Placements de capitaux		
<i>Placements de capitaux</i>	913 619	913 819
Participation	758 000	758 000
Société immobilière	5 619	5 819
Prêt à une société du groupe	150 000	150 000
2 Réserves		
<i>Réserves</i>	873 000	873 000
Réserves générales légales	400 000	400 000
Réserves libres	254 000	254 000
Réserves extraordinaires	219 000	219 000

Participations

	Quote-part en %	Capital-actions Milliers CHF
Mobilière Suisse Holding SA Bundesgasse 35 3001 Berne	100.00	200 000
Schopa AG Splügenstrasse 12 8027 Zurich But: société immobilière	100.00	50

Pas de changement dans les participations par rapport à l'année précédente.

Utilisation du bénéfice

	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
Bénéfice annuel	16 316	5 403
Report du bénéfice	5 015	8 262
Bénéfice résultant du bilan	21 331	13 665

Le conseil d'administration propose à l'assemblée des délégués du 13 mai 2005 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

Attributions:

Fonds d'exédents des assurés	8 000	5 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	400	400
Fondation du Jubilé	250	250
Attributions	11 650	8 650
Report à compte nouveau	9 681	5 015

Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée des délégués de
la Mobilière Suisse Société Coopérative
Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe, pages 12 à 14) ainsi que la gestion de la Mobilière Suisse Société Coopérative pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels et de la gestion incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et la gestion et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à apprécier si les conditions d'une gestion conforme à la loi et aux statuts sont réunies; il ne s'agit pas de vérifier l'opportunité de celle-ci. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels et la gestion ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

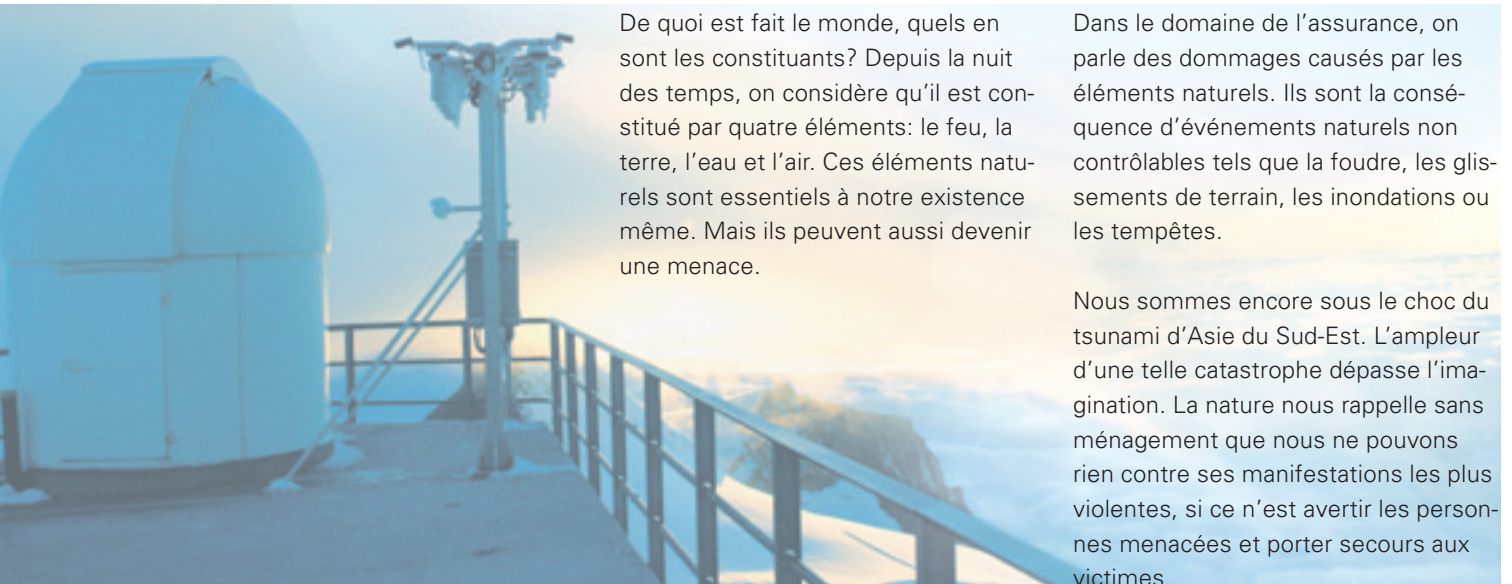
Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 14 avril 2005

PricewaterhouseCoopers SA

Jürg Reber

Enrico Strozzi



De quoi est fait le monde, quels en sont les constituants? Depuis la nuit des temps, on considère qu'il est constitué par quatre éléments: le feu, la terre, l'eau et l'air. Ces éléments naturels sont essentiels à notre existence même. Mais ils peuvent aussi devenir une menace.

Dans le domaine de l'assurance, on parle des dommages causés par les éléments naturels. Ils sont la conséquence d'événements naturels non contrôlables tels que la foudre, les glissements de terrain, les inondations ou les tempêtes.

Nous sommes encore sous le choc du tsunami d'Asie du Sud-Est. L'ampleur d'une telle catastrophe dépasse l'imagination. La nature nous rappelle sans ménagement que nous ne pouvons rien contre ses manifestations les plus violentes, si ce n'est avertir les personnes menacées et porter secours aux victimes.

Le choix des éléments naturels comme thème des illustrations de notre rapport annuel est directement lié à nos compétences centrales, à savoir être là pour nos clients quand les éléments se déchaînent. Même lorsqu'il ne suscite pas l'attention des médias, un sinistre entraîne souvent une situation de crise pour celui ou celle qu'il touche. Nos collaboratrices et collaborateurs du service des sinistres en sont parfaitement conscients.

Le lieu de travail le plus haut d'Europe se trouve à 3576 m d'altitude: la station de recherche de haute montagne du Jungfraujoch. Au-dessus des nuages, le monde semble calme et paisible. Mais les dangers guettent sous la couche nuageuse. Nos illustrations offrent un petit aperçu du travail quotidien des collaboratrices et collaborateurs de la Mobilière.





Roland von Allmen, conseiller en assurances, Interlaken

«Dans les régions de montagne, la neige est la condition première à une bonne saison d'hiver. On se réjouit de son arrivée et on s'y prépare. Mais la neige et la glace provoquent aussi des dégâts considérables à la nature et à l'environnement, aux habitations et aux routes. Je ne suis pas prêt d'oublier l'hiver 1999 et ses avalanches dévastatrices.»





Bettina Gander, inspectrice des sinistres, Berne


«La Suisse est le château d'eau de l'Europe. L'eau représente une énergie extrêmement précieuse. Mais lorsqu'elle sort de son lit, l'eau peut devenir terriblement destructrice. Les aménagements des rives, les ouvrages de régulation et d'autres mesures permettent de se protéger des crues. Malgré cela, nous ne sommes jamais totalement à l'abri de surprises.»

A photograph of a road in heavy fog. A car with its headlights on is visible in the distance. The road has white arrows and a yellow dashed line. The overall scene is very hazy and blue-tinted.

Karl Jordan, chef des sinistres, Appenzell

«Le brouillard nous enveloppe et dépose comme un mince voile sur nos sens. Notre vue est troublée, notre évaluation des distances est faussée et notre capacité de réaction limitée. Dans la circulation routière, il n'est pas rare que de telles situations aboutissent à des collisions et à des carambolages, avec des dégâts matériels importants, des blessés et des morts.»





«Les rafales de vent frappent tout ce qui se trouve sur leur passage. En très peu de temps, elles provoquent d'énormes dégâts. La puissance de tels événements naturels dépasse souvent notre imagination. Puis, c'est le calme après la tempête. Mais pour nous, c'est à ce moment que commence le travail, à savoir régler les sinistres et limiter les dégâts.»

Natalie Graber, collaboratrice au service des sinistres, Guin

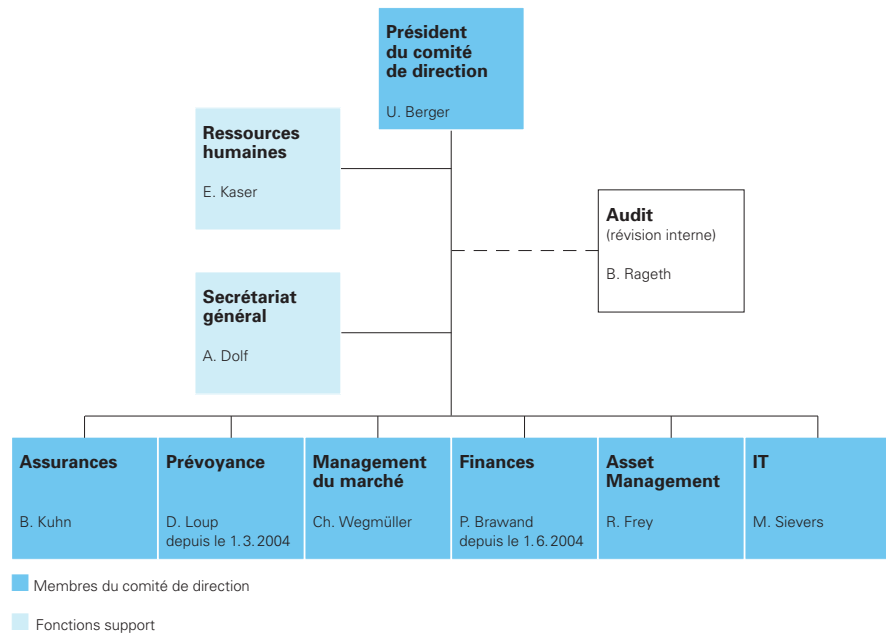




Danilo Torrieri, chef des sinistres, Lugano

«Les ambiances d'orage ont quelque chose de menaçant. L'air chargé d'électricité se met à crépiter. En quelques minutes, un gros orage fait grossir et déborder torrents et rivières. La nature semble se déchaîner d'un seul coup. La grêle provoque des dégâts considérables aux cultures. La foudre est d'ailleurs la cause d'incendie la plus fréquente.»





Le comité de direction est responsable de la conduite opérationnelle de toutes les sociétés du groupe Mobilière.

Les secteurs Assurances et Prévoyance planifient, développent et gèrent les produits et prestations destinés aux clientes et clients. Le Management du marché est responsable du pilotage des activités de distribution et de la gestion du réseau. Il lui incombe notamment de veiller à ce que le réseau fonctionne de manière économiquement efficiente sur l'ensemble du marché. Le secteur Finances est responsable de la comptabilité et de la gestion des risques financiers, tandis que l'Asset Management gère les placements de l'entreprise et les immeubles. Le secteur Technologie de l'information (TI) est chargé de concevoir et de mettre en place des processus performants pour le développement et l'exploitation des produits. Son rôle est déterminant dans le succès de l'entreprise.

Le comité de direction dispose de deux fonctions support: Le secrétariat général, qui se charge d'exécuter les tâches administratives pour les hautes autorités et les sociétés du groupe. Le département Ressources humaines, responsable de la gestion et du développement des ressources humaines. La fonction support Controlling a été intégrée dans le secteur du comité de direction Finances.

L'Audit (révision interne) soutient le conseil d'administration et le comité de direction dans l'exécution de ses tâches de surveillance et de contrôle.

Le conseil d'administration de la holding s'est réuni à neuf reprises au cours de l'exercice. Il a traité plusieurs thèmes importants, notamment le développement de la stratégie du groupe, la planification annuelle 2005, la politique d'investissement et l'adéquation des investissements et des engagements (Asset-Liability Management). Il s'est occupé en outre des aspects juridiques liés au détachement des experts-autos dans une filiale de la Mobilière Suisse Société d'assurances (XpertCenter SA) et au changement de nom de Providentia, qui deviendra à mi-2005 la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie.

Le conseil d'administration a décidé d'accorder une ristourne de 50 millions de francs en 2005 aux détenteurs d'une assurance ménage MobiCasa. La participation aux excédents est une pratique courante en assurance vie. La Mobilière ne devant pas verser de dividendes à des actionnaires en tant que coopérative, elle verse aussi une part des excédents réalisés à ses assurés dans les branches non-vie.

Nous voulons assurer le succès et la pérennité de notre société d'assurances, dans l'intérêt de nos clients. Nous gérons notre patrimoine et nos ressources avec rigueur, en fonction de cet objectif. Dans le domaine de l'assurance, comme dans le domaine des placements, nous avons une approche prudente des risques.

L'assurance et la prévoyance constituent nos activités de base. Nous cherchons à améliorer le rendement et

l'équilibre de nos portefeuilles. Pour maintenir notre position forte et notre efficacité, il est de plus en plus important de pouvoir anticiper et prendre en compte les changements de comportement de nos clients face aux risques. Nous nous concentrons sur les affaires grand public. Nous voulons notamment affirmer nos positions de leader dans les assurances ménage et d'entreprise ainsi que dans l'assurance vie risque et dans la réassurance des institutions de prévoyance professionnelle.

Nos clients sont avant tout les personnes privées, les petites et moyennes entreprises, les institutions de prévoyance et les pouvoirs publics. Nous sommes pour eux, comme pour toutes les personnes et organisations avec lesquelles nous avons des relations, un partenaire fiable et compétent. Nos relations avec nos assurés sont basées sur la confiance et le respect mutuels. Nous couvrons l'ensemble des besoins d'assurance de notre clientèle avec nos propres offres ou celles de partenaires.

Nous exerçons nos activités sur le marché suisse et dans la Principauté du Liechtenstein. Nous avons une présence locale forte dans tout le pays. Nos agences générales et agences garantissent à nos clients un conseil et un suivi personnalisés pour toutes les affaires et règlent les sinistres elles-mêmes sur place directement. La compétence de nos spécialistes locaux et la fiabilité de leurs services sont deux des plus importants atouts de notre entreprise. Nous avons recours à des canaux de distribution alternatifs dans le cadre de partenariats stratégiques. Nous offrons à nos clients, hors du champ de l'assurance proprement dit, des prestations supplémentaires dont ils ont besoin pour parfaire leur sécurité.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA* (état 1^{er} janvier 2005)

Les pages 10/11 contiennent d'autres indications sur les personnes.

		Membre depuis	Elu jusqu'en
Albert Lauper	Président	2002	2008
Jacques Saucy	Vice-président	1991	2005
Richard Burger	Membre	1998	2008
Peter Giger	Membre	1991	2008
Peter Kappeler	Membre	2003	2006
Luc Meylan	Membre	2001	2008
Fulvio Pelli	Membre	2001	2008

*La composition des conseils d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances (SA), de Providentia Société Suisse d'Assurances sur la Vie (SA) et de la Mobilière Suisse Asset Management (SA) est identique.

Tous les membres du conseil d'administration sont de nationalité suisse.

Andreas Dolf	Secrétaire du conseil d'administration Avocat, Herzogenbuchsee		
PricewaterhouseCoopers SA, Berne	Organe de révision Chefs réviseurs Jürg Reber, Bolligen (depuis 2000); Enrico Strozzi, Langnau am Albis (depuis 2004)		2004

Comité de direction

Urs Berger 1951	Président Etudes d'économie à l'Université de St-Gall Dès 1978, activité chez un courtier en assurances. 1981–1993 Zurich Assurance, responsable en particulier du conseil aux entreprises industrielles. 1993–2002 Bâloise Assurances, 1999 président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe. Entrée dans le Groupe Mobilière le 1.1.2003, président du comité de direction depuis le 23.5.2003.
Bruno Kuhn 1957	Membre Avocat 1985 Société de Banque Suisse, finances. 1986–1987 chef mandataire auprès d'une agence de relations publiques à Berne. 1987 entrée à la Mobilière, 1999 responsable du département Produits, responsable Assurances depuis le 16.6.2003.
Daniel Loup 1949	Membre Licence Hautes Etudes Commerciales (HEC) à l'Université de Lausanne Dès 1972 Winterthur Assurances, entre autres Distribution Vie Suisse. 1994 Elvia, vente et marketing. 1995 Groupe Swiss Life, 1999 membre du comité de direction du Groupe Swiss Life pour la Suisse, vente et marketing. Entrée dans le Groupe Mobilière le 1.3.2004 en tant que responsable Prévoyance.
Christian Wegmüller 1950	Membre Diplôme fédéral d'expert-comptable Dès 1973 activité auprès d'une administration communale et dans une société fiduciaire. 1984 entrée à la Mobilière en tant que réviseur. 1999 chef de la division Assurances dommages, responsable Management du marché depuis le 16.6.2003.

Peter Brawand
1965

Membre

Licencié en économie de l'Université de St-Gall, diplôme fédéral d'expert-comptable
Dès 1989, activités chez Revisuisse Pricewaterhouse SA. 1994–1997 Coop Assurances, directeur financier et administratif. 1997 Bâloise Assurances, responsable de la comptabilité pour la Suisse, dès 2000 responsable de la comptabilité et du controlling. Entrée à la Mobilière le 1.6.2004 en tant que responsable des finances.

Roland Frey
1956

Membre

Diplôme fédéral d'expert bancaire
Dès 1976 activités auprès de la Neue Aargauer Bank et de la Chase Manhattan Bank. 1983 Banque Populaire Suisse. A partir de 1996, Crédit Suisse, responsable des régions Zurich Nord et Zurich Ouest. 1.11.1999 entrée dans le Groupe Mobilière en tant que responsable Asset Management.

Markus Sievers
1954

Membre

Mathématicien dipl. EPFZ
Dès 1978, assistant au séminaire de math. de l'EPF de Zurich. 1980 entrée à Providentia comme chef de vente, directeur de Protekta, responsable développement TI à la Mobilière, responsable TI du Groupe depuis le 16.6.2003.

Responsables fonctions support du comité de direction

Andreas Dolf, avocat
Erich Kaser

Secrétariat général
Ressources humaines

Responsable Audit

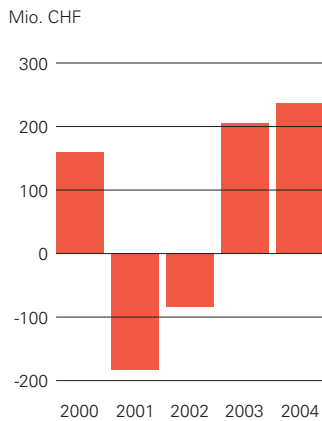
Ben Rageth, lic. sc. éc

Révision interne

Membres de la direction (état 1^{er} janvier 2005)

Hanspeter Aebischer; Christoph Aisslinger, dr en droit; Hans Ammeter, dr en math.; Albert Andrist; André Blanchard, lic. en droit; Werner Bösiger; Patrizio Bühlmann; Walter Bühlmann; Odilo Bürgy, lic. en droit, avocat; Paul Cathrein; Bruno Ehrler, dr HEC; Margrit Elbert, lic. en droit; Nicole Flach, dr en math.; Peter Galliker, avocat; Heinz Geiser; Roland Grossrieder; Thomas Harnischberg, avocat; Peter Hasler, avocat; Andreas Hölzli; Thomas Itten, avocat; Alessandro Jori, dr en math.; Andreas S. Keller, dr en math.; Stefan Koch, lic. en éc. publ.; Peter Kummer, lic. en sc. éc.; Beat Kunz; Martin Kurz, dr en sc. éc.; Antoine Lavanchy, lic. en sc. éc.; Daniel Luder, lic. en sc. éc.; Roland Lüthi, ing. ETS; Bernhard Maeder; Véronique Manavi, lic. en droit, avocate; Silvan Meier; André Meyer; Walter Minder, ing. agr. EPFZ; Gaspare Nadig, lic. en droit; Beat Odermatt; Konrad Reif, avocat; Gottfried Rey, dr en math.; René Rippstein, lic. en sc. éc.; Peter Schärer; Andreas Scheurer, avocat; Christian Schindler; Christian Schnell; Martin Sedlmayer; Bruno Spicher; Christoph Stalder, dr en droit, avocat; Erich Streit, ing. ETS; Rolf Trüeb, ing. dipl. EPFZ; Heinrich Türlér, dr en math.; Klaus Volken, lic. en sc. éc.; Urs Wirth; Andreas Wortmann, ing. inf. dipl. EPFZ; Markus Wyss, architecte dipl. ETS; Rico Zwahlen.

Résultat annuel consolidé



Les comptes consolidés de l'exercice 2004 ont été établis au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, comme l'année précédente. Celle-ci est une filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative.

Le présent commentaire porte sur les chiffres-clés qui figurent sur le rabat de la page de couverture de ce rapport, et sur les comptes du groupe, présentés aux pages 50 à 67.

Résultat global

Le bénéfice annuel consolidé atteint 236,9 millions de francs (205,3 millions de francs l'année précédente). Le résultat technique non-vie a pu être amélioré de 50,3 millions de francs, grâce avant tout à une optimisation des coûts. En 2003, les comptes étaient aussi grevés par la charge découlant des provisions constituées pour le financement des mesures sociales accompagnant la réduction de l'effectif, ce qui n'est plus le cas en 2004. Le secteur vie affiche aussi un meilleur résultat technique que l'année précédente. L'amélioration représente ici 39,5 millions de francs. En revanche, le résultat financier n'a pas suivi le même chemin. Il est inférieur de 100,3 millions de francs. La forte baisse des plus-values sur les actions et la chute des bénéfices de change sur les euros ont été en partie contrebalancées par d'importants gains réalisés lors de la vente d'autres placements. La performance des placements, mesurée selon les standards usuels du marché, atteint 4,17% (4,54% l'année précédente).

Bilan

La somme du bilan consolidé a progressé de 417,3 millions de francs, s'établissant à 11,922 milliards de francs. Les placements de capitaux représentent 95,4% (93,5% l'année précédente) de la somme du bilan. Les

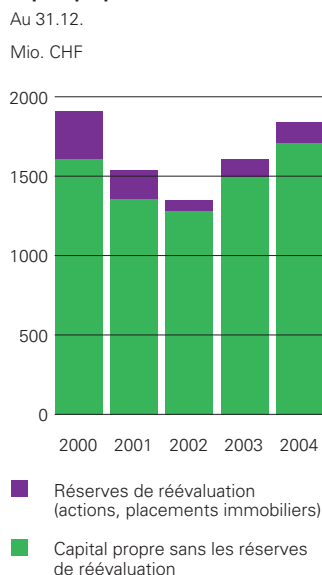
titres à revenus fixes ne sont plus portés au bilan aux valeurs de marché, mais selon la méthode de l'Amortized-Cost, ce qui signifie que la différence entre la valeur d'acquisition et le montant de remboursement est répartie systématiquement sur la durée résiduelle. Dans l'allocation actuelle, les titres à revenus fixes représentent de loin le volume de placement le plus important. Leur valeur comptable s'élève à fin 2004 à 5,433 milliards de francs (valeur de marché 5,589 milliards de francs). Les provisions techniques ont été dotées prudemment comme d'habitude. Le capital propre consolidé a augmenté de 237,2 millions de francs à 1,844 milliards de francs. Ce montant représente un multiple de la marge de solvabilité prescrite par la loi. Le groupe dispose ainsi d'une solide base capitalistique pour son développement futur.

Non-vie

Affaires techniques

Les primes brutes échues (sans les affaires de réassurance active que le groupe exploitait sur une base de réciprocité et dont il s'est retiré) ont progressé de 2,8% par rapport à l'année précédente. Pour les assurances d'entreprise, ménage et protection juridique, l'accroissement résulte de la production nouvelle et de l'extension des contrats existants, pour les assurances mobilité et de personnes, il provient essentiellement en revanche de l'adaptation individuelle des primes. La charge des sinistres pour compte propre s'établit à 73,3% (72,1% l'année précédente). Deux facteurs sont à l'origine de cette hausse: d'une part, une légère augmentation du volume global des indemnisations dans les assurances mobilité et de personnes, d'autre part une accumulation de grands sinistres en assurance d'entreprise. Le taux de frais pour compte

Capital propre consolidé



propre a pu être ramené à 25,5% (28,2% l'année précédente). Cette nouvelle baisse significative conjuguée à celle du taux des autres frais techniques qui passe à 2,1% (3,5% l'année précédente) a eu une incidence très positive sur le ratio combiné. Celui-ci ne représente ainsi plus que 100,9% (l'année précédente 103,8%).

Opérations financières

Le résultat financier atteint 208,7 millions de francs, en diminution de 78,5 millions de francs par rapport à l'excellente année précédente. L'évolution du marché s'est traduite par une baisse du produit des intérêts et une forte diminution des plus-values comptables sur les actions. La baisse des cours du dollar US et de l'Euro n'a eu d'incidence que sur les actions étrangères. En ce qui concerne les obligations étrangères, les opérations effectuées à des fins de couverture ont permis de réduire l'impact de la fluctuation des monnaies. Les 56,3 millions de francs réalisés sur les ventes de titres (60% sur des actions, 40% sur des obligations) ont compensé en partie les diminutions de revenu.

Vie

Affaires techniques

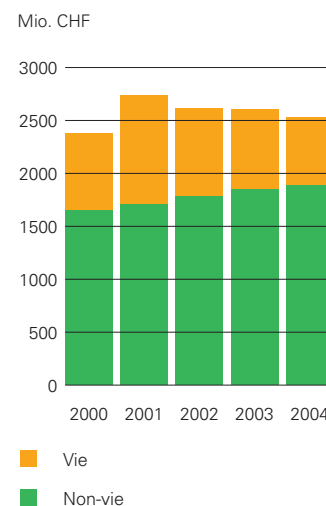
Les primes brutes échues pour l'ensemble des affaires que nous continuons d'exploiter dans ce secteur (autrement dit sans les fondations collectives) ont diminué de 7,8% par rapport à l'année précédente. Le recul est particulièrement fort en ce qui concerne les primes uniques provenant des assurances de capitaux et de rentes ainsi que de la réassurance des caisses de pension. A l'inverse, les primes annuelles enregistrent une progression dans ce dernier secteur. En comparaison avec l'année précédente, les prestations d'assurance versées ont dimi-

nué de 16,4%. Cette diminution s'explique principalement par le fait que l'an dernier nous avons dû transférer à des tiers des réserves pour les assurances collectives que nous leur avons cédées. Les provisions pour participations futures des assurés aux excédents totalisent 167,5 millions de francs (103,5 millions de francs l'année précédente); les parts d'excédents versées en 2004 ont atteint 40,2 millions de francs (51,4 millions de francs l'année précédente). Le taux de frais pour compte propre a augmenté à 14,4% (12,8% l'année précédente), en raison surtout de la diminution des encaissements de primes principalement. Les frais techniques comptabilisés ont pu être réduits de 5,2%, soit l'équivalent de 5 millions de francs en chiffres ronds.

Opérations financières

Avec 115,1 millions de francs, le résultat financier est de 21,8 millions de francs inférieur à celui de l'année précédente. La diminution du produit des intérêts et les plus-values plus faibles sur actions ont en l'occurrence pesé sur le résultat. Conformément à la stratégie, les opérations de couverture sur obligations étrangères ont permis de neutraliser à peu près complètement les effets liés aux fluctuations des cours des devises. Les gains provenant de la restructuration du portefeuille – il s'agit principalement ici d'obligations étrangères que nous avons vendues et remplacées par des titres suisses – représentent 33,9 millions de francs.

Primes brutes échues



Les affaires d'assurance

	2004	2003	Variation
	Mio. CHF	Mio. CHF	en %
Non-Vie			
Primes brutes échues	1 887,0	1 851,0	+ 1,9
Primes brutes échues affaires poursuivies	1 887,0	1 836,2	+ 2,8
Primes acquises pour compte propre	1 766,1	1 737,5	+ 1,6
Charge des sinistres pour compte propre*	- 1 293,6	- 1 253,4	- 3,2
Provisions techniques pour compte propre*	3 674,2	3 451,8	+ 6,4
- dont provisions pour sinistres	2 896,5	2 656,8	+ 9,0
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents*	148,0	148,0	-
Placements de capitaux*	5 703,7	5 251,8	+ 8,6
Résultat technique*	- 15,4	- 65,7	+ 76,6
Résultat financier*	208,7	287,2	- 27,3
Résultat extraordinaire	- 0,2	- 29,9	+ 99,3
Résultat après impôts	172,6	153,3	+ 12,6
Sinistralité pour compte propre*	73,3%	72,1%	
Taux de frais pour compte propre*	25,5%	28,2%	
Taux autres frais technique pour compte propre* (y.c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance)	2,1%	3,5%	
Ratio combiné pour compte propre*	100,9%	103,8%	

Modification d'un chiffre du compte de profits et pertes en %
 + = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat

* Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés à des fins de comparaison en tenant compte de la modification de principes relatifs à la présentation des comptes 2004

Gestion étroite des risques et des coûts

Le recentrage des assureurs sur leurs activités de base et sur le marché suisse a entraîné un nouveau durcissement de la concurrence. La maîtrise des risques et des coûts reste dès lors un enjeu essentiel. Les assureurs doivent tenir compte du coût potentiel des risques et adapter les primes en conséquence. D'une manière générale, les assurés acceptent les hausses demandées. L'évolution actuelle laisse entrevoir toutefois un assouplissement de la tarification.

Selon les premières estimations de l'Association Suisse d'Assurances, le volume des primes encaissées en Suisse dans les affaires non-vie (sans assurance maladie) a augmenté de 2,1% en 2004. Comme l'année précédente, cet accroissement résulte pour une grande part d'adaptations de primes individuelles. La sinistralité est stable, mais reste élevée. Les assurances véhicules à moteur et de personnes notamment génèrent des coûts trop importants.

La Mobilière croît dans ses activités de base

Dans les affaires non-vie que la Mobilière continue d'exploiter, les primes brutes ont progressé de 2,8% (sans assurance maladie 2,6%) par rapport à l'année précédente. En chiffres absolus, nous enregistrons une augmentation de 1,9%. Comme nous avons entre-temps réduit considérablement nos activités dans le secteur de la réassurance et que nous avons assaini le portefeuille de l'assurance maladie au 1.1.2004, ce chiffre ne donne pas une image fidèle de la réalité. Bien que la Mobilière vise une croissance sélective et cherche à améliorer constamment la qualité de son portefeuille, ce qui implique aussi qu'elle renonce à

certaines affaires, la progression en volume est supérieure à la moyenne de la branche.

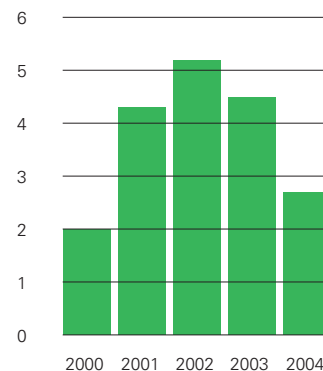
Dans le secteur de base, les assurances ménage et d'entreprise, nous avons pu augmenter les entrées de primes. La croissance résulte pour une part de la production nouvelle et, pour le reste, de l'extension de contrats existants. Il s'agit plus particulièrement de la conversion de polices ménage en assurances MobiCasa Multirisik. Notre nouveau produit Multirisik est modulable et transparent. Il facilite le choix des clients et permet d'offrir à chacun ce dont il a besoin.

La Mobilière a totalement achevé la mise en œuvre du concept Multirisik (couverture d'assurance complète associée à des paquets de services) dans les secteurs ménage et entreprise. Elle est leader sur ces deux marchés cibles attractifs et poursuit sa progression. Pour tenir sa position, elle doit offrir des produits et services complets, innovants et d'une qualité impeccable. Notre entreprise est entièrement tournée vers ses clients. Grâce à nos 140 représentations locales, nous sommes réellement proches d'eux et pouvons leur offrir rapidement toutes les prestations qu'ils demandent. Nous proposons en outre des services innovants dans le domaine de l'assistance et de la protection juridique. Nous avons enfin une société spécialisée dans la prévention et la gestion des risques, Protekta Conseils-Risques SA, et pouvons ainsi fournir aussi un soutien efficace à nos clients dans ces domaines-là.

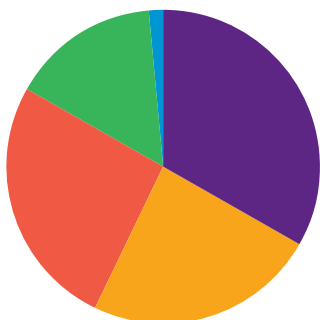
La croissance du portefeuille est plus limitée que l'année précédente en assurance véhicules à moteur. Nous avons volontairement appliqué une politique de souscription plus sélective et dû procéder à des adaptations tarifaires en raison de la sinistralité élevée

Evolution du portefeuille affaires directes Primes brutes échues

Accroissement en pour-cent



Portefeuille par secteur d'affaires 2004



- Mobilité, 33,9%
- Ménages, 24,4%
- Entreprises, 24,6%
- Personnes, 15,6%
- Protection juridique 1,5%

de la branche RC automobile. Ces deux mesures ont produit leurs effets.

Dans les assurances de personnes, nous enregistrons une croissance modérée. L'assainissement du portefeuille, planifié sur le long terme, a été poursuivi; le 1.1.2004, nous avons cédé des parts de notre portefeuille d'assurances maladie individuelles à un assureur maladie. La croissance enregistrée pour les autres produits de l'assurance de personnes provient essentiellement, comme les années précédentes, de l'adaptation des tarifs et de l'ajustement de primes individuelles. L'initiative sur l'assurance maternité ayant été acceptée en 2004, les assureurs privés transféreront l'assurance d'indemnité journalière en cas d'accouchement à l'institution d'assurances de droit public à mi-2005.

Protekta protection juridique accroît sa part de marché

Protekta Assurance de protection juridique SA poursuit son développement, conformément à la stratégie définie. Elle opère de manière indépendante sur le marché. Durant les douze mois sous revue, les primes brutes échues ont augmenté de 13,1%, soit à peu près dans les mêmes proportions que l'année précédente, la charge des sinistres est restée stable et le taux de frais a pu être diminué. Grâce à des produits innovants et aux services supplémentaires offerts par JurLine et JurService, Protekta a réussi à se hisser au quatrième rang sur le marché des assurances protection juridique en Suisse. L'introduction d'un nouveau produit destiné aux entreprises devrait lui permettre de consolider sa position en 2005.

La Mobilière rajeunit son portefeuille

La Mobilière s'emploie depuis des années à renforcer sa position auprès de

la jeune clientèle privée et des jeunes entreprises. Durant l'année sous revue, nos efforts ont une nouvelle fois été couronnés de succès dans les deux groupes cibles. Notre solide position dans les affaires grand public et notre ancrage local permettent d'approcher ces clients et de nouer des relations avec eux à un stade précoce de leur vie ou de leur activité. Nous leur offrons un accompagnement de qualité et pouvons couvrir les nouveaux besoins qui apparaissent à tous les stades de la vie privée et du développement de l'entreprise.

Hausse marquée des sinistres graves et des dommages naturels

Au premier trimestre 2004, nous avons enregistré un nombre plus élevé que la moyenne de sinistres graves dépassant le million de francs, à charge de l'assurance d'entreprises. Il s'agissait dans la plupart des cas d'incendies ou d'explosions. Les tempêtes et inondations survenues dans la région du lac de Sarnen, et dans le nord-est/ouest de la Suisse, ainsi que de violents orages de grêle sur le plateau ont entraîné une détérioration de la charge des sinistres entre juin et août.

En ce qui concerne les dommages corporels, la sinistralité s'est légèrement dégradée par rapport à l'année précédente. La moyenne d'âge plus élevée des assurés, l'évolution peu ralentie des coûts de la santé et la morosité de l'économie sont à l'origine de dépenses importantes. Le séisme marin du 26 décembre en Asie (tsunami) a provoqué un alourdissement exceptionnel des coûts à charge de l'assurance accidents. L'évolution du risque n'est pas satisfaisante, notamment dans l'assurance des accidents non professionnels. La fréquence et le coût des dommages corporels augmentent du fait du développement des activités de loisirs et en particulier des sports à

risque. Les primes d'assurance ont dû être augmentées en conséquence au 1.1.2005. Dans le secteur mobilité, la charge des sinistres est légèrement meilleure, notamment pour les assurances véhicules à moteur. Elle reste lourde cependant, en raison du montant des prestations – plus de 100 000 francs souvent – versées pour les victimes d'accident. Dans l'assurance voyages également, nous avons constitué une provision pour la couverture des suites du séisme marin.

Le nombre de dossiers corporels graves nous préoccupe au premier chef. Nous voulons suivre ces dossiers de façon systématique et surveiller les coûts au plus près. Nous proposons désormais un accompagnement ciblé aux victimes d'accident et de maladie, afin de faciliter le processus de guérison et la réinsertion dans la vie professionnelle.

Amélioration significative du résultat

Globalement, la charge des sinistres pour compte propre a augmenté un peu plus que les entrées de primes brutes dans les affaires non-vie. Par rapport à l'année précédente, la charge a progressé de 1,2 point à 73,3% et reste à un niveau élevé. Grâce aux mesures que nous avons introduites en 2003, le taux de frais s'est réduit dans le même temps de 2,7 points à 25,5%. Le taux des autres frais techniques a pu également être abaissé, en l'occurrence de 1,4 point. Le ratio combiné – total des indemnisations et des frais rapporté aux primes – a baissé de 2,9 points en 2004 et atteint 100,9%.

Nouvelle offre pour les expertises automobiles

La Mobilière a innové une fois de plus en créant en 2004 la société XpertCenter SA. Cette nouvelle filiale de la Mobilière, spécialisée dans l'expertise au-

tomobile, a débuté son activité le 1.1.2005. XpertCenter SA est actuellement la seule société en Suisse à même d'effectuer tous types d'expertises automobiles sur l'ensemble du territoire. Une soixantaine d'experts qualifiés et de nombreux experts-autos indépendants travaillent pour le compte de la société. Les expertises sont effectuées selon les mêmes normes dans tout le pays, à l'aide d'outils informatiques spécialement développés à cet effet. XpertCenter SA offre aussi ses services à des tiers avec succès.

Compétence et efficacité, deux exigences constantes

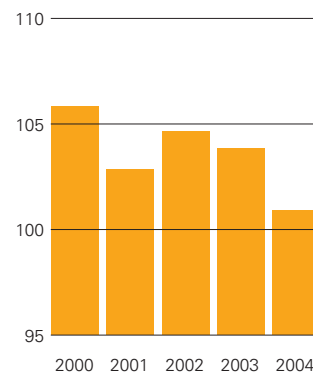
En 2004, nous avons investi en particulier dans l'actualisation de nos outils et dans le développement de nouveaux systèmes: en septembre, nous avons introduit un nouvel outil électronique permettant d'enregistrer les déclarations de sinistre faites par téléphone de manière plus systématique et d'accélérer la gestion des dossiers. Nous évitons ainsi à nos clients les formalités qu'implique une déclaration écrite et pouvons les indemniser plus rapidement, ce qui est tout à leur avantage. La Mobilière renforce ainsi son image de partenaire fiable, rapide, compétent et non bureaucratique.

Perspectives

Le développement progressif de la gamme de nos produits Multirisik reposant sur des systèmes de gestion de contrats modernes et adaptables, et la poursuite de l'automatisation des processus de traitement restent pour nous un grand défi dans les années à venir. Si aucun événement ou évolution exceptionnels et imprévisibles ne viennent contrarier nos efforts, nous continuerons d'améliorer notre résultat technique par une gestion active des coûts et une politique de souscription en adéquation avec les risques encourus.

Evolution du ratio combiné pour compte propre

en pour cent



Les affaires de prévoyance

	2004 Mio. CHF	2003 Mio. CHF	Variation en %
Vie			
Primes brutes échues	642,7	761,5	- 15,6
– dont primes périodiques (annuelles)	473,0	414,0	+ 14,3
– dont primes uniques	169,7	347,5	- 51,2
Primes brutes échues affaires poursuivies	642,0	696,1	- 7,8
Prestations d'assurance versées	- 618,8	- 739,8	+ 16,4
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance	- 40,2	- 51,4	+ 21,8
Provisions techniques pour compte propre*	2 738,6	2 780,0	- 1,5
– dont provisions pour sinistres	964,5	892,2	+ 8,1
– dont réserve mathématique	1 726,3	1 843,2	- 6,3
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents*	167,5	103,5	+ 61,8
Provisions techniques pour assu- rances vie liées à des participations	2 591,7	2 573,9	+ 0,7
Placements de capitaux*	3 079,3	2 931,2	+ 5,1
Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	2 591,7	2 573,9	+ 0,7
Résultat technique*	- 52,7	- 92,2	+ 42,8
Résultat financier*	115,1	136,9	- 15,9
Résultat extraordinaire	3,0	8,1	- 63,0
Résultat après impôts	64,3	52,0	+ 23,7
Taux de frais pour compte propre*	14,4%	12,8%	

Modification d'un chiffre du compte de profits et pertes en %
+ = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat

* Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés à des fins de comparaison en tenant compte de la modification de principes relatifs à la présentation des comptes 2004

Année riche en exigences

Le Conseil fédéral a adopté en 2004 l'ordonnance qui fixe les règles de la répartition des excédents dans la prévoyance professionnelle (quote-part légale). Providentia a mis en œuvre en 2004 déjà une grande partie des mesures techniques nécessaires pour augmenter la transparence. La mise en conformité avec l'ordonnance a nécessité entre autres une refonte du système de la comptabilité financière. De même, la gestion de la prévoyance professionnelle et du fonds de sûreté a été complètement séparée de celle des autres affaires – les assurances individuelles essentiellement. Les comptes bancaires et postaux sont tenus séparément. Avec les nouveaux règlements internes que nous avons édictés sur la répartition des gains et des excédents, nous répondons à présent aux exigences légales.

Le contexte économique et juridique contraint les assureurs vie à se focaliser. Le taux de rémunération des nouveaux placements sans risque a continuellement baissé depuis août 2004 et se situe à peine au-dessus du taux d'intérêt technique de 2% crédité pour les assurances individuelles. Dans l'assurance incapacité de gain, les prestations sont élevées. Bien qu'elle se soit stabilisée, la charge continue de peser lourdement sur les comptes des compagnies.

Risques amoindris

Face aux évolutions marquantes de notre environnement, nous avons réorienté notre stratégie. Désormais, nous nous concentrons sur les assurances risque pur. Nous pouvons ainsi limiter les risques liés aux prestations garanties sur les assurances mixtes de capital et de rente. Dans l'assurance incapacité de gain, nous devons adapter nos tarifs plus souvent qu'avant.

Position de leader dans des niches

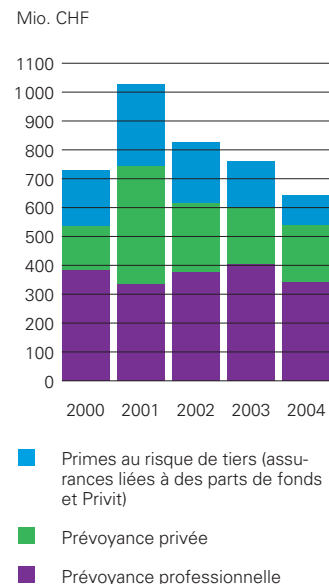
Selon les dernières statistiques de l'Office fédéral des assurances privées, nous avons pu accroître notre part de marché et consolider notre position de leader dans les secteurs niches des marchés sur lesquels nous voulons concentrer nos activités. Nous tablons sur les assurances vie risque (décès et invalidité) et les assurances individuelles liées à des fonds. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous nous concentrons dorénavant sur la réassurance des caisses de pension semi-autonomes et des fondations collectives.

L'évolution des primes reflète notre changement d'orientation

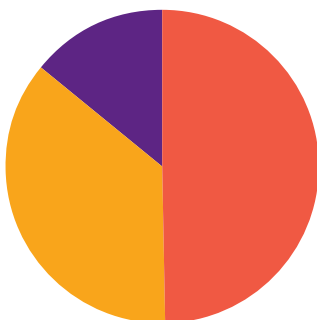
Dans les affaires que Providentia continue d'exploiter, le volume de primes a diminué de 7,8%, passant de 696,1 millions de francs à 642,0 millions de francs. Globalement, nous enregistrons un recul de 15,6% par rapport à l'année précédente. Comme le montrent clairement ces chiffres, le recul est dû pour moitié à l'abandon stratégique des affaires collectives. Les assurances risque pur connaissent par contre une évolution réjouissante, tant dans la prévoyance privée que dans la prévoyance professionnelle.

Dans le secteur de la prévoyance privée, les primes provenant des assurances risque décès ont progressé de 7,1% par rapport à l'année précédente. Les assurances vie liées à des fonds ont connu une évolution particulièrement réjouissante. Dans un contexte difficile, le service externe de la Mobilière a réussi à augmenter la production de 58,8% par rapport à l'année précédente. Par contre, les chiffres de vente sont inférieurs à nos attentes en ce qui concerne les assurances incapacité de gain. Cela étant, nous avons complètement remanié notre offre et

Evolution des encaissements de primes

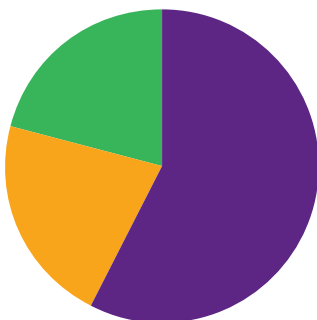


Canaux de distribution prévoyance privée



- Agences générales, 49,7%
- Partenaires, 36,2%
- Courtiers, 14,1%

Canaux de distribution prévoyance professionnelle



- Courtiers, 57,5%
- Partenaires, 21,6%
- Key Account Manager, 20,9%

calculerons nos primes sur une nouvelle base à partir de mars 2005. Nos partenaires bancaires, qui distribuent les assurances de capital et de rentes à primes uniques, se montrent très peu actifs. Ces primes ont ainsi fortement régressé (-59,6%).

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, l'intensification de l'effort de vente et l'adaptation du tarif ont eu un résultat très positif dans le domaine de la réassurance des risques. Les primes (en tenant compte des primes 2003 provenant des fondations collectives) ont augmenté de 22,7% et atteignent 257,7 millions de francs. En revanche, le volume des primes uniques (compte tenu des primes 2003 provenant des fondations collectives) ont reculé de 51,8% à 81,8 millions de francs – ce recul est la conséquence du transfert de nos fondations collectives à des tiers et s'explique aussi par le fait que, contrairement à l'année précédente, nous n'avons pas souscrit de contrat avec d'autres assureurs.

Évolution du risque et prestations

L'évolution du risque décès a été plus favorable que les bases techniques ne le laissaient prévoir. En assurance invalidité, la charge des sinistres a évolué de façon satisfaisante, au rythme de notre portefeuille clients. Dans la prévoyance professionnelle, la progression des coûts enregistre un léger ralentissement par rapport à 2003. Les mesures prises pour favoriser un traitement rapide des personnes malades et la réinsertion professionnelle des victimes d'accident produisent les effets attendus.

Nette amélioration du résultat technique

Le résultat technique s'est très nettement amélioré par rapport à l'année précédente, à savoir de 42,8%.

Le contrôle des coûts reste tout à fait prioritaire. Malgré une hausse substantielle des commissions versées aux courtiers, pour le suivi des clients collectifs en particulier, les frais techniques ont diminué de 4,9 millions de francs. Les mesures prises en interne ont permis en outre de réduire les frais administratifs de 15,4%.

Partenaires dans la prévoyance privée

En collaboration avec Prevista Vorsorge AG (qui a pris le nom de Swissscanto le 1.1.2005) nous proposons depuis mi-2004 une nouvelle gamme d'assurances risque aux banques cantonales sous le nom de Swisssa Safe. Cette nouvelle offre a été très bien accueillie par les conseillers des banques et les produits se vendent bien.

Le groupement des banques régionales continue de travailler avec nous exclusivement. La vente de l'assurance mixte Privit a pâti toutefois du très bas niveau des taux d'intérêt. 13 banques régionales ont annoncé qu'elles quitteraient l'Union des banques régionales le 31.12.2005. Nous avons déjà eu des discussions avec elles concernant l'avenir de notre partenariat et sommes confiants à cet égard.

Nouveau concept de distribution pour la prévoyance professionnelle

En 2004, le Groupe Mobilière a mis en place un nouveau concept de distribution. Les produits sont distribués par quatre canaux, à savoir les courtiers, des partenaires, nos conseillers d'entreprise spécialisés (Key Account Manager) et le service externe de la Mobi-

lière. Neuf Key Account Manager traitent les marchés ouest, centre et est à parts égales et soutiennent efficacement les agents généraux du groupe dans l'acquisition de nouvelles affaires.

Durant l'année 2004, Providentia a entretenu des relations privilégiées avec cinq partenaires. Ceux-ci offrent à leurs clients des services plus étendus que les courtiers: ils gèrent par exemple l'effectif des assurés de l'institution de prévoyance. Certains ne travaillent plus à la commission, mais facturent des honoraires. Nous sommes favorables à cette forme de partenariat et de rémunération, et l'encouragerons à l'avenir, car elle assure la transparence exigée par les nouvelles règles légales.

Bientôt une seule marque

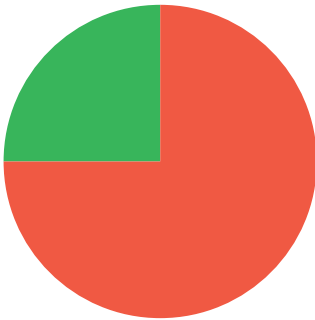
Depuis des années, Providentia et la Mobilière offrent à leurs clients des solutions d'assurance sur mesure, couvrant l'intégralité des besoins. En 2004, la direction du groupe a décidé de mettre en oeuvre une stratégie uni-marque. A mi-2005, Providentia, Société Suisse d'Assurances sur la Vie, prendra le nom de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie. A part le nom, rien ne changera. Providentia assumera tous ses engagements à l'égard des clients, des collaborateurs et des partenaires, comme précédemment. L'assurance vie continuera d'être une activité de base importante du Groupe Mobilière. La Mobilière Société d'assurances sur la vie restera basée à Nyon.

Perspectives 2005

Les exigences en matière de transparence vis-à-vis des clients ne cessent d'augmenter dans le secteur vie. La gestion séparée des composantes risques et épargne, que nous avons introduite, satisfait entièrement à ces exigences.

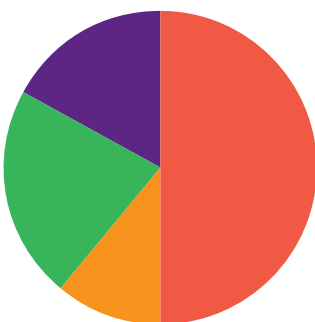
Grâce à son positionnement particulier sur des marchés de niches, Providentia connaît une croissance plus forte que la moyenne des acteurs de la branche. Cela nous renforce dans l'idée que nous avons choisi la bonne orientation.

Frais du service externe



- Suivi des clients, 75%
- Acquisition, 25%

Frais d'acquisition du service externe (affaires grand public)



- Ménages, 50%
- Entreprises, 11%
- Mobilité, 22%
- MobiLife, 17%

Importance des agences locales

Le Groupe Mobilière a un réseau de 83 agences générales. Entreprise l'année d'avant déjà, la restructuration du réseau a été achevée à fin 2004. Cette restructuration a permis de gagner en efficacité et, par conséquent, de réduire quelque peu le personnel administratif au service interne. L'effectif a été légèrement renforcé par contre dans les activités de vente et de conseil. La plupart des services des sinistres ont gardé le même effectif. Avec ses agences et bureaux locaux, la Mobilière a au total cent quarante représentations couvrant l'ensemble du pays. Le conseil, la vente et le traitement des sinistres sont assurés par les agences elle-mêmes, qui ont toutes les compétences requises et offrent ainsi sur place un service optimal à la clientèle. Nos enquêtes montrent que ce service est apprécié. Les agences jouent par ailleurs un rôle important dans la formation des spécialistes en assurances et offrent partout en Suisse des places d'apprentissage intéressantes aux jeunes.

Clientèle élargie

Le Groupe Mobilière a environ 1,3 millions d'assurés. En 2004, nous avons pu une nouvelle fois en élargir le cercle. La majeure partie des nouveaux clients recrutés sont des privés, qui ont conclu une assurance ménage (MobiCasa Multirisk).

Les effets de la dérégulation

Une des conséquences de la dérégulation est que chaque compagnie d'assurances peut aujourd'hui définir elle-même sa pratique d'acceptation des risques et ses conditions de souscription pour tous les produits qu'elle commercialise. Nous le faisons nous-mêmes en nous basant sur des critères économiques et des caractéristiques de risque communes. Du point de vue de l'équité, le principe de causalité que nous appliquons est juste, il implique cependant aussi certaines restrictions. Dans l'assurance automobile, les coûts explosent, raison pour laquelle nous avons pris la décision en 2004 de limiter les souscriptions nouvelles dans cette branche. Nous réexaminerons la politique suivie quand nous aurons introduit notre nouveau système de calcul. Cette décision nous a valu de sévères critiques; suite à un premier article paru dans un journal à sensation, certains médias nous ont reproché de discriminer les ressortissants de certains pays. L'examen des risques se fait actuellement sur la base de critères purement techniques. Aucune considération à caractère politique n'intervient. Les critiques des médias n'ont pas eu d'incidence sur le portefeuille.

Courtiers et autres partenaires

Les courtiers avec lesquels nous collaborons ont été rigoureusement sélectionnés selon nos propres critères de qualité. Nous disposons, à Genève et à Zurich, d'une unité spécialisée qui traite avec les courtiers actifs dans toute la Suisse ou dans plusieurs régions. Nos agences générales se chargent quant à elles de traiter avec les courtiers locaux et régionaux. Durant l'année sous revue, nous avons réalisé une croissance réjouissante dans le segment entreprises par l'entremise des courtiers.

Pour les assurances maladie collectives et individuelles, nous collaborons avec Sanitas. Notre partenaire offre des produits de toute première qualité dans ces deux domaines. Les contrats procurés à Sanitas par nos conseillers en assurances ont permis de maintenir le portefeuille en 2004 également.

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous proposons à nos clients les produits et services de la Pax assurances vie. Les solutions offertes par cette compagnie répondent de manière optimale aux besoins des petites et moyennes entreprises. En 2004, la Pax a pu comptabiliser 880 nouvelles entrées de contrats, soit plus du double de ce que nous lui avions procuré l'année précédente.

Mobi24

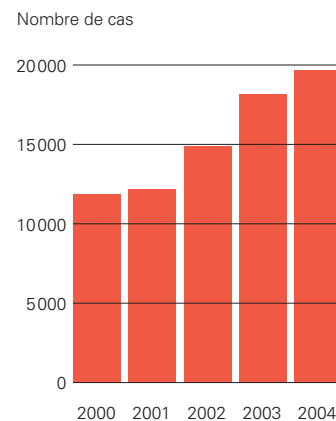
En 2004 aussi, nos clients ont été entièrement satisfaits de l'aide apportée par notre Call-Service-Center, comme l'a révélé une enquête. Le service est rapide, aimable et professionnel. Mobi24 a répondu à plus de 150 000 appels. Nos spécialistes ont organisé quelque 20 000 interventions urgentes en Suisse et à l'étranger. Avec les partenaires du réseau – agences de location de voitures, services d'ambulances, entreprises de taxis, compagnies aériennes et autres organismes professionnels de secours – notre Call-Center peut venir rapidement en aide à nos clients, pour leur permettre de poursuivre leur voyage ou assurer leur rapatriement. Mobi24 contribue dans une large mesure à l'image de qualité de la Mobilière. Notre Call-Center offre aussi ses services à des tiers. Dernièrement, il a engagé une collaboration avec l'Union suisse des professionnels

de l'automobile (UPSA), par exemple. VitaTel, service venant en aide aux personnes de tous âges ayant besoin de soins urgents, utilise la centrale d'alarme de Mobi24. Depuis 1999, la Mobilière propose à ses clients un système d'alarme anti-effraction avec un éventail complet de services (MobiCasa Plus). Jusqu'ici, c'est Mobi24 qui recevait les appels et organisait les interventions. Afin de réduire les coûts, l'installation des systèmes et la réception des alarmes ont été confiés à fin septembre 2004 à ADT Security (Switzerland) SA, à Genève. Mobi24 reste responsable du conseil, de la vente, du service après-vente et de l'administration.

Image de marque excellente

Chaque année, un institut indépendant effectue une étude auprès de la population pour connaître l'image des acteurs de la branche. La Mobilière obtient toujours d'excellents résultats. En ce qui concerne la fiabilité, la rapidité du service et la compétence, notre société arrive régulièrement en tête. En 2004, plus de 56% des personnes interrogées ont dit spontanément connaître la Mobilière, contre 52,7% un an auparavant. Dans notre publicité, nous mettons l'accent surtout sur l'assurance ménage (MobiCasa Multirisk). Selon les sondages publics effectués au cours des premier et deuxième trimestres 2004, l'indice de mémorisation de la marque atteint 31%. Aucun de nos concurrents ne réalise un aussi bon score. La campagne de publicité basée sur les croquis de sinistres est devenue elle-même un symbole en Suisse. En plus des traditionnelles campagnes d'affiches et d'annonces, nous avons diffusé aussi en 2004 des petits films d'animation dans les salles de cinéma et à la télévision. Cette publicité nouvelle a eu aussi un écho positif.

Mobi24 – Evolution des cas d'assistance (assistance technique et aux personnes)



Séparation de la gestion financière et de l'Asset Management

En 2004, le groupe a mis en place un nouveau modèle pour la gestion financière de l'entreprise et la gestion des placements, séparant entièrement les deux activités. Le nouveau secteur du comité de direction Finances doit assurer, en définissant pour cela des principes raisonnables, que le groupe dispose toujours, en quantité et en genre, de suffisamment de moyens financiers pour exercer ses activités et permettre, par des mécanismes appropriés et efficaces, une surveillance constante du besoin en capital et de la base financière existante. Le groupe est ainsi assuré de pouvoir satisfaire aujourd'hui et à l'avenir aux exigences requises en matière de capital. Dans ce cadre-là, le secteur financier doit notamment définir la stratégie d'allocation des actifs en fonction de la politique de solvabilité, comme base pour les placements financiers.

Le controlling a été intégré dans le nouveau secteur du comité de direction Finances, qui a ainsi désormais la responsabilité de tous les processus transversaux de planification et de suivi – le controlling était jusqu'ici directement subordonné au président du comité de direction en tant que fonction support. Ainsi, la comptabilité, le risk management, le controlling et la stratégie seront désormais réunis sous la direction du CFO.

Risk Management

La Mobilière veut utiliser son capital risque en premier lieu pour les opérations d'assurances, raison pour laquelle elle choisit des formes de placement peu risquées. Il s'agit notamment de gérer à moindre risque les différents flux de liquidités provenant des placements et engagements, et cela en premier lieu dans le cadre du processus d'épargne de l'assurance vie (Asset-

Liability Mismatching Risks). D'autres mesures visant à atténuer les risques ont été prises dans le cadre de la stratégie de placement: en l'occurrence, la durée moyenne des placements à revenus fixes a été augmentée dans le secteur vie, afin de limiter le risque lié à l'évolution des taux d'intérêts. Les placements nominaux libellés en monnaies étrangères sont entièrement sécurisés.

Avec le Swiss Solvency Test (SST), les entreprises d'assurances devront à l'avenir apporter la preuve à l'autorité de surveillance qu'elles disposent d'un capital propre suffisant par rapport aux risques qu'elles assument. En 2004, la Mobilière a effectué un test avec quelques autres assureurs afin d'évaluer la nouvelle procédure – nous avons effectué ce test pour les assurances vie et non-vie, les autres assureurs n'ont procédé à l'évaluation que pour un seul secteur. Au vu des résultats, nous avons tout lieu de penser que notre groupe, qui dispose aujourd'hui d'une marge de solvabilité équivalente à un multiple des exigences (Solvency I), remplira on ne peut plus aisément aussi les nouvelles exigences de solvabilité (Solvency II).

Nous procédons à une analyse systématique des risques actuariels, financiers et opérationnels, dans un but de plus grande transparence. Après le premier recensement, nous avons créé un registre central et utilisons désormais les mêmes méthodes dans toute l'entreprise pour surveiller la gestion de ces risques. Les rapports internes, qui présentent actuellement les risques actuariels et financiers sur un plan quantitatif, incluront à l'avenir aussi les risques opérationnels.

Nouveau système de reporting

Le nouveau modèle de pilotage et l'organisation fonctionnelle du Groupe Mobilière exigent aussi la mise en place d'un nouveau système de reporting (Executive Information System EIS). Les bases du nouveau reporting ont été élaborées et mises en place à la Mobilière en 2004. Les rapports seront désormais basés sur le nouveau système EIS. Les rapports périodiques fourniront au comité de direction toutes les informations importantes pour la conduite de l'entreprise, entre autres celles qui ont trait aux comptes du groupe, établies selon les normes Swiss GAAP FER et aux comptes de résultat internes. Ces dernières informations permettront de savoir quel point l'entreprise a atteint dans le processus de création de valeur par rapport aux objectifs de rentabilité fixés par le conseil d'administration (Economic Value Added). Le nouveau système de reporting s'articule autour de trois éléments essentiels: l'état prévisionnel, l'analyse des écarts par rapport aux prévisions budgétaires et les mesures correctives. Comme la planification 2005 a été entièrement réalisée selon la logique du nouveau système de reporting, le suivi du plan peut être assuré sur une base adéquate.

Marché plutôt morose avec des opportunités quand même

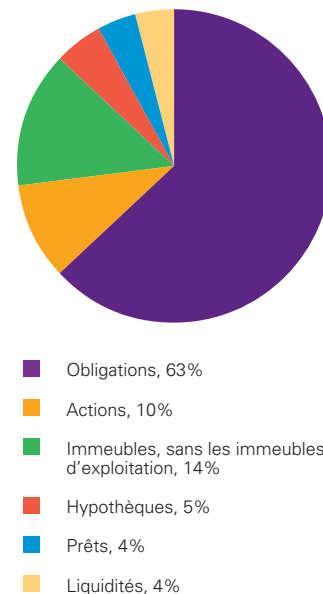
L'économie mondiale a enregistré une croissance d'environ 5% en 2004. L'élan conjoncturel – surtout aux Etats-Unis et dans les pays émergents – a entraîné une forte hausse des prix des matières premières. Les produits pétroliers ont doublé de prix. Cette hausse spectaculaire a été interprétée comme une menace pour l'économie mondiale et les taux d'intérêts à long terme sont retombés à leur niveau plancher record. Les banques d'émission ont relevé leurs taux directeurs à court terme, signe qu'elles optaient pour une politique monétaire peu expansive. Après une longue période mouvementée, les marchés d'actions ont terminé l'année sur une note plus conciliante. Le dollar US a poursuivi son érosion, perdant 8% face au franc suisse. Dans l'ensemble, l'année 2004 a été peu enthousiasmante dans le domaine des placements. Des opportunités de gains se sont présentées tout de même en raison d'importantes fluctuations.

Risques de placement

La politique et la stratégie de placement du Groupe Mobilière ont été redéfinies en 2004 et le processus de placement adapté en conséquence. Minimisation des risques, harmonisation de la durée des placements avec celle des engagements, élimination des risques de change sur toute forme de placement autre que les actions et exigences élevées en ce qui concerne la solvabilité des débiteurs sont les principaux éléments moteurs de notre stratégie de placement. Nous avons introduit aussi un nouveau système d'évaluation de la solvabilité pour les opérations de crédit. Ces mesures permettent de réduire les risques des placements et du bilan, de libérer du capital risque, d'atteindre aussi une meilleure stabilité dans les marchés volatiles et de planifier les résultats

Placements par catégorie

Au 31.12.2004



des placements de manière plus sûre. Afin d'assurer la transparence exigée par les nouvelles règles dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous gérons désormais séparément les actifs des secteurs vie et non-vie.

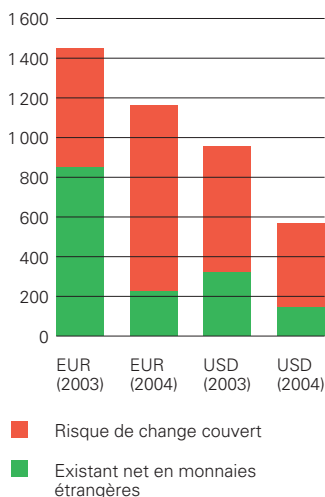
Performance attractive sur des marchés difficiles

A la date du bilan, le total des actifs sous gestion atteignait 8,9 milliards de francs. Quelque 500 millions de francs supplémentaires ont été investis durant l'exercice. Conformément à la stratégie de placement, ce montant a

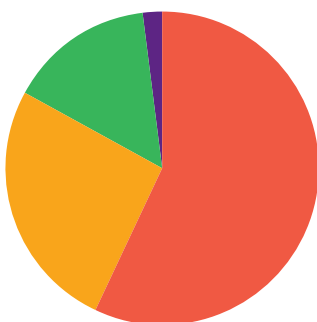
Placements en monnaies étrangères

Au 31.12.2004

Mio. CHF



Créances valeur nominale* – structure de la notation



- AAA, 57%
- AA, 26%
- A, 15%
- BBB, 2%

* Obligations, hypothèques et prêts

été investi principalement en obligations et dans l'immobilier. En ce qui concerne ce dernier secteur, nous avons à la fin de l'année dix projets d'acquisition ou de construction en cours, correspondant à 350 nouvelles unités d'habitation. Au printemps, nous avons obtenu la certification „Swiss Performance Presentation Standards“. Nous mesurons et présentons désormais la performance selon le "SPPS", qui est une version suisse d'un standard international. Pour l'année 2004, la performance s'établit à 4,17% (4,54% l'année précédente).

Les actions et les immeubles ont offert des rendements supérieurs à la moyenne. L'augmentation de la valeur du portefeuille obligataire correspond au produit des coupons. Le rendement du secteur des crédits, tous de bonne qualité, a atteint le niveau attendu. Comme prévu, nous avons pu en outre optimiser le résultat grâce aux instruments dérivés. Par ailleurs, les opérations de couverture sur les portefeuilles d'obligations libellées en monnaies étrangères ont eu une incidence positive sur la performance d'ensemble. Les plus-values réalisées sur les ventes ont atteint 93,0 millions de francs. Les résultats obtenus dépassent les prévisions budgétaires, les indices de référence et les valeurs comparatives. L'Asset Management gère la fortune des institutions de prévoyance des sociétés du groupe, qui s'élève au total à 1,4 milliard de francs, selon des principes comparables.

Développement durable

Notre entreprise s'engage en faveur du développement durable. Nous avons ainsi poursuivi nos efforts durant l'exercice afin de limiter au maximum la consommation d'énergie et les rejets de CO2. Chaque année, nous procédons à un bilan énergétique complet à nos sièges de Berne, de Nyon et de Zurich et mesurons le niveau des émis-

sions nocives. Nous mesurons de manière très exacte aussi la consommation d'électricité, de combustibles de chauffage, de papier et les quantités de déchets. Au cours des dernières années, nous avons pu réduire les volumes sensiblement. La réduction des surfaces de travail attribuées à nos collaborateurs a permis aussi de réaliser des économies d'énergie importantes. En 2004, nous avons introduit un nouveau système de tri séparatif et de recyclage des déchets, afin d'en réduire la quantité. La sécurité du poste de travail et la protection de la santé des collaborateurs sont des notions tout à fait prioritaires et font aujourd'hui partie intégrante de notre culture d'entreprise. Nous portons une grande attention à l'aménagement ergonomique des postes de travail et surveillons en permanence le climat dans les locaux, afin d'augmenter le bien-être des collaborateurs.

Perspectives

En 2005, une de nos activités essentielles consistera à mettre en œuvre et à parfaire la stratégie de placement à faible risque. Le développement de notre parc immobilier par investissements directs et la consolidation de notre portefeuille hypothécaire, qui représente actuellement un tiers du volume des prêts, constitueront deux autres pôles importants. En ce qui concerne les hypothèques, nous savons que la partie ne sera pas facile, car les offrants sont nombreux sur le marché. Nous mènerons à bien aussi divers projets afin d'optimiser les coûts. La gestion des placements exigera probablement encore plus de flexibilité en 2005. La faiblesse de la conjoncture, les risques politiques et les déséquilibres dans les balances internationales des paiements pourraient amener des surprises sur les marchés financiers.

Fiable – rapide – compétent, le leitmotiv de la Mobilière est valable aussi pour tous les prestataires de services internes. Le secteur du comité de direction Informatique, plus grande unité support de l'entreprise, a réalisé un grand nombre de projets en 2004, en respectant pleinement le cahier des charges, notamment en ce qui concerne les délais, l'étendue des prestations à fournir et les limites budgétaires fixées. Toute l'infrastructure décentralisée a été renouvelée dans le cadre de Platoon, projet le plus important et qui a mobilisé le plus de ressources. Aujourd'hui, tous les collaborateurs travaillent avec Windows XP sur des ordinateurs de la dernière génération. Les équipements du siège principal de la prévoyance à Nyon ont également été remplacés, après ceux du siège principal à Berne et des agences générales. Plusieurs équipes ont travaillé en parallèle, ce qui a permis d'équiper jusqu'à 9 agences générales par semaine. Au total, 4000 nouveaux appareils ont été installés et leurs utilisateurs instruits comme il convient. L'écho a été très bon.

Un autre projet important a été réalisé en octobre, avec l'implantation d'un nouvel outil permettant d'enregistrer à l'écran les déclarations de sinistre faites par téléphone. Les gestionnaires recueillent au téléphone les informations nécessaires sur l'origine, les circonstances du sinistre et les biens touchés, et ils peuvent ainsi décider immédiatement des mesures conservatoires à prendre. Le client n'a ainsi plus besoin d'envoyer un avis de sinistre écrit et est indemnisé beaucoup plus rapidement.

Sauf quelques exceptions, le secteur IT a pu fournir en 2004 les prestations demandées par les secteurs d'affaires. Les mesures de performance des principales applications, effectuées sur les postes de travail de référence, ont répondu aux critères convenus. Les systèmes et services informatiques sont fiables et les utilisateurs en sont généralement satisfaits, comme l'a révélé une enquête.

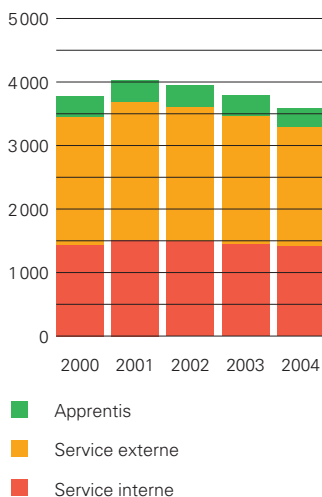
Perspectives

Le secteur du comité de direction IT travaille actuellement sur une soixantaine de projets, de plus ou moins grande importance. La technologie de l'information a un rôle capital dans le développement des nouvelles assurances multirisques dans le secteur mobilité. Dès le lancement de la nouvelle gamme (mi-2005), la Mobilière calculera électroniquement toutes les primes individuellement pour chaque assuré. Au printemps 2005, la Mobilière allouera une ristourne à plus d'un million de clientes et clients MobiCasa. L'informatique a un rôle prépondérant dans la préparation et la bonne exécution de ce projet. La mise au point technique et l'implémentation d'un nouveau système de correspondance pour les sinistres constituent un autre grand projet.

Evolution de l'effectif

Au 31.12.

en postes à plein temps



Evolution de l'effectif

Comme prévu, le groupe a réduit aussi son effectif durant l'année sous revue. Au 31.12.2004, celui-ci est de 3598 collaborateurs (apprentis inclus). Nous formons en tout 309 apprentis dans nos agences générales et aux sièges de Berne et de Nyon.

Les études conduites en 2003 ont révélé qu'un important potentiel d'économie, de l'ordre de 368 postes de travail, pouvait être réalisé au niveau du personnel dans le cadre de la réorganisation des processus de travail. La réduction de l'effectif a été opérée sur une durée d'un an et demi, avec un budget de 21 millions de francs pour le financement des mesures d'accompagnement. Beaucoup de collaborateurs ont pu se recycler dans le groupe ou ont trouvé une nouvelle place ailleurs. Nous avons eu recours à des mesures d'outplacement pour une partie d'entre eux. La grande majorité des personnes concernées a pu trouver entre-temps un nouvel emploi.

Faible taux de fluctuation

Le taux de fluctuation net reste bas avec 7,5%. Il a toutefois augmenté par rapport à l'année précédente. Les spécialistes sont toujours très recherchés sur le marché du travail.

Potentiel d'amélioration révélé par une enquête interne

En 2004, pour la première fois, nous avons adressé un questionnaire écrit standardisé aux collaborateurs des principaux secteurs pour connaître leur opinion sur les conditions de travail. Le contexte n'était pas des plus propices, puisque nous avons effectué cette enquête (anonyme) pendant la phase de restructuration. Malgré cela, les collaborateurs ont été nombreux à exprimer leur avis et les réponses étaient positives dans l'ensemble. Ils ont dit notamment apprécier l'espace d'autono-

mie qu'ils ont pour exercer leur travail, les possibilités de développement professionnel et le fait de pouvoir exercer des tâches compatibles avec leurs besoins et aptitudes. Les résultats de l'enquête ont été analysés avec les collaborateurs. Des groupes de travail ont ensuite été chargés de proposer des améliorations concrètes. Il est apparu notamment que des progrès doivent être faits dans la manière de traiter les erreurs et de résoudre les problèmes, au niveau de la circulation de l'information et de la fixation des objectifs.

Le développement des qualifications, facteur de motivation

Selon le nouveau modèle introduit en 2004, l'encadrement est responsable de la mise à niveau du savoir et des compétences des collaborateurs. Ce faisant, il doit tenir compte à la fois des objectifs recherchés par l'entreprise et des aspirations des collaborateurs.

La Mobilière veut développer et maintenir un niveau de savoir et de compétences élevé dans toute l'entreprise. Tous les collaborateurs, qu'ils exercent une fonction dirigeante ou spécialisée, doivent satisfaire aux exigences requises. En 2004, nous avons organisé au total 415 cours internes pour nos cadres dirigeants et nos spécialistes, soit l'équivalent de à peu près 12'000 journées de formation individuelle. A côté de cela, nous accordons aussi une importance toujours plus grande à d'autres pratiques telles que le coaching sur le lieu de travail, la formation au travail d'équipe et l'apprentissage organisationnel. Comme l'année précédente, un grand nombre de nos collaborateurs ont accompli en emploi une formation supérieure dans le domaine de l'assurance (brevet ou diplôme fédéral). Nous avons poursuivi en outre le développement de notre plate-forme électronique d'apprentissage. Ce

moyen, qui complète les cours de présence, permet à nos collaborateurs de se former de manière autonome, à l'heure et à l'endroit de leur choix. La plate-forme améliore la qualité de la formation et le transfert du savoir dans la pratique.

Apprentis

Nous attachons une importance toute particulière à la formation des apprentis. Actuellement, 309 jeunes effectuent chez nous un apprentissage de commerce ou en informatique. 93% des candidats ont réussi les examens de fin d'apprentissage en 2004. Les notes finales qu'ils ont obtenues sont plus élevées que la moyenne suisse.

Typologie des fonctions – une base pour le management

Nous aidons nos collaborateurs à s'adapter aux exigences nouvelles de leurs fonctions et à progresser dans la maîtrise de leurs tâches. Nous exigeons en même temps une capacité d'apprentissage élevée. Nous facilitons aussi les changements de fonction lorsqu'il y a lieu, ce qui suppose des modes de coordination souples et transversaux au sein de l'organisation ainsi qu'une définition claire des fonctions et des exigences à remplir pour exercer celles-ci. L'entreprise procède régulièrement à une évaluation des fonctions et compétences, afin de déterminer lesquelles sont nécessaires pour pouvoir atteindre les objectifs. La typologie des fonctions standard et spéciales a été établie en 2004 sur la base d'une évaluation, incluant tous les secteurs de l'entreprise. Cet instrument de base nous permet de gérer les ressources humaines de manière rationnelle et ciblée dans tous les domaines (planification, budget, recrutement, rémunération, prestations à fournir et développement des qualifications).

Règlements des caisses de pension révisés

Les règlements de nos caisses de pension ont été complètement remaniés. Toutes les caisses de pension garantissent désormais les mêmes prestations. En outre, quatre priorités ont été fixées: encouragement de l'épargne vieillesse, maintien des prestations de risque à leur niveau actuel, assurer la santé financière des caisses à long terme et responsabilisation plus forte des membres. Pour atteindre ces objectifs, nous avons augmenté le salaire assuré, relevé le niveau des cotisations d'épargne, adopté un nouveau régime pour la retraite anticipée et introduit un plan d'épargne volontaire pour le préfinancement de la retraite anticipée. Nous réduisons le taux de conversion progressivement. Les conseils de fondation ont organisé plusieurs séances pour informer les collaborateurs sur la problématique du 2e pilier et leur expliquer les changements proposés. Ceux-ci ont pu poser les questions qu'ils souhaitaient et ont approuvé toutes les nouveautés.

Compte de profits et pertes consolidés

Compte de profits et pertes non-vie

	Annexe	2004 Milliers CHF	Milliers CHF	2003 Milliers CHF	Milliers CHF
Primes brutes échues	1	1 886 966		1 851 047	
Parts des réassureurs		<u>- 111 897</u>		<u>- 111 825</u>	
Primes pour compte propre		1 775 069		1 739 222	
Variation du report de primes pour compte propre	2	<u>- 8 992</u>		<u>- 1 711</u>	
Primes acquises pour compte propre		1 766 077	1 766 077	1 737 511	1 737 511
Autres produits techniques d'assurance			2 564		2 062
Sinistres payés brut		- 1 099 466		- 1 126 901	
Parts des réassureurs		<u>45 816</u>		<u>53 004</u>	
Sinistres payés pour compte propre		- 1 053 650		- 1 073 897	
Variation de la provision pour sinistres à régler pour compte propre*	2	<u>- 239 937</u>		<u>- 179 540</u>	
Charge des sinistres pour compte propre*		- 1 293 587	- 1 293 587	- 1 253 437	- 1 253 437
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance			- 15 160		- 13 407
Frais techniques*	3	- 469 216		- 507 493	
Parts des réassureurs		<u>18 325</u>		<u>17 288</u>	
Frais techniques pour compte propre*		- 450 891	- 450 891	- 490 205	- 490 205
Autres charges techniques d'assurance*			<u>- 24 444</u>		<u>- 48 234</u>
Résultat technique non-vie*			- 15 441		- 65 710
Produits des placements*	5	285 966		337 348	
Charges des placements*	5	- 47 601		- 46 614	
Autres produits financiers	6	98 202		137 197	
Autres charges financières	6	<u>- 127 884</u>		<u>- 140 751</u>	
Résultat financier non-vie*		208 683	208 683	287 180	287 180
Résultat ordinaire non-vie avant impôts			193 242		221 470
Produits extraordinaires	7		217		1 167
Charges extraordinaires	7		<u>- 420</u>		<u>- 31 045</u>
Résultat non-vie avant impôts			193 039		191 592
Impôts	8		<u>- 20 440</u>		<u>- 38 262</u>
Résultat non-vie après impôts			172 599		153 330

* Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés à des fins de comparaison en tenant compte de la modification de principes relatifs à la présentation des comptes 2004

Compte de profits et pertes vie

	Annexe	2004 Milliers CHF	Milliers CHF	2003 Milliers CHF	Milliers CHF
Primes brutes échues	1	642 651		761 535	
Parts des réassureurs		<u>- 13 642</u>		<u>- 18 264</u>	
Primes pour compte propre		629 009		743 271	
Variation du report de primes pour compte propre	2	<u>- 3 282</u>		<u>- 2 168</u>	
Primes acquises pour compte propre		625 727	625 727	741 103	741 103
Résultat des placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	4		83 821		149 630
Autres produits techniques d'assurance			1 994		1 052
Prestations d'assurance payées		- 618 750		- 739 850	
Parts des réassureurs		<u>10 941</u>		<u>15 571</u>	
Prestations d'assurance payées pour compte propre		- 607 809	- 607 809	- 724 279	- 724 279
Variation de la provision pour sinistres à régler pour compte propre	2		- 72 289		- 74 413
Variation de la réserve mathématique*	2		116 924		64 106
Variation des provisions pour assurances vie liées à des participations	2		- 17 804		- 38 179
Variation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents*			- 53 100		- 63 544
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance			- 40 237		- 51 370
Frais techniques*	3		- 89 818		- 94 731
Autres charges techniques d'assurance*			<u>- 70</u>		<u>- 1 558</u>
Résultat technique vie*			- 52 661		- 92 183
Produits des placements*	5	139 912		161 107	
Charges des placements*	5	- 20 276		- 24 331	
Autres produits financiers	6	94 687		102 342	
Autres charges financières	6	<u>- 99 270</u>		<u>- 102 220</u>	
Résultat financier vie*		115 053	115 053	136 898	136 898
Résultat ordinaire vie avant impôts			62 392		44 715
Produits extraordinaires	7		3 105		17 857
Charges extraordinaires	7		<u>- 119</u>		<u>- 9 789</u>
Résultat vie avant impôts			65 378		52 783
Impôts	8		<u>- 1 073</u>		<u>- 803</u>
Résultat vie après impôts			64 305		51 980

* Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés à des fins de comparaison en tenant compte de la modification de principes relatifs à la présentation des comptes 2004

Compte de profits et pertes

	Annexe	2004	Milliers	2003	Milliers
		CHF	CHF	Milliers	Milliers
				CHF	CHF
Récapitulation					
Résultat non-vie après impôts			172 599		153 330
Résultat vie après impôts			64 305		51 980
Bénéfice annuel consolidé			236 904		205 310
– part étrangère (participations minoritaires)			18		26
– part propre			236 886		205 284

Bilan au 31 décembre

	Annexe	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
Actifs			
Placements*	9, 10	8 783 019	8 182 970
Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	9	2 591 697	2 573 893
Immobilisations incorporelles	10	3 191	2 483
Immobilisations corporelles*	10	210 547	210 781
<i>Actifs immobilisés*</i>		11 588 454	10 970 127
Disponibilités		83 175	142 242
Créances	11	64 932	107 130
Autres actifs		42 384	147 412
Comptes de régularisation		142 961	137 731
<i>Actifs circulants</i>		333 452	534 515
Total*		11 921 906	11 504 642
Passifs			
Provisions techniques non-vie		3 674 252	3 451 824
Provisions techniques vie*		2 738 580	2 780 038
<i>Provisions techniques pour compte propre</i>	12	6 412 832	6 231 862
Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations		2 591 697	2 573 893
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	13	315 559	251 574
Provisions non techniques (financières)*	14	153 706	180 445
Dépôts pour réassurances cédées		426	749
Prêts à long terme de parties liées		150 000	150 000
Autres engagements à court terme*	15	333 910	340 759
Autres passifs		50 740	73 704
Comptes de régularisation		68 624	94 408
<i>Capitaux étrangers*</i>		10 077 494	9 897 394
Capital-actions	16	200 000	200 000
Réserves de capital	16	575 000	575 000
Réserves de bénéfices*	16	939 478	717 447
Réserves de réévaluation*		128 531	113 362
Ecart de conversion		- 66	- 28
Parts minoritaires*		1 469	1 467
<i>Capital propre consolidé*</i>		1 844 412	1 607 248
Total*		11 921 906	11 504 642

* Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés à des fins de comparaison en tenant compte de la modification de principes relatifs à la présentation des comptes 2004

Tableau de financement

	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
Bénéfice annuel consolidé	236 904	205 310
Revalorisations (-)/Amortissements (+) sur		
Placements		
– Participations	- 25 003	- 3 631
– Placements immobiliers*	- 1 326	4 574
– Autres placements de capitaux	24 665	- 47 335
Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	- 49 493	- 98 250
Immobilisations incorporelles	1 291	730
Immobilisations corporelles*	11 949	24 190
Augmentation/Diminution sur		
Provisions techniques*	181 076	196 927
Parts d'excédents créditées en assurance vie	- 103	- 116
Provisions techniques pour assurances vie liées à des participations	17 804	38 179
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	53 100	63 544
Créances	42 133	- 8 386
Autres actifs	105 028	- 36 298
Comptes de régularisation actifs	- 5 167	40 485
Dettes*	- 7 127	2 240
Provisions non techniques (financières)	- 31 017	- 29 077
Autres passifs	- 22 964	34 305
Comptes de régularisation passifs	- 25 828	46 955
Flux de fonds relatifs à l'exploitation	505 922	434 346
Achat (-)/Vente (+) de		
Placements		
– Participations	6 759	45
– Placements immobiliers*	- 48 789	- 20 847
– Autres placements de capitaux	- 528 930	- 472 365
Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie	31 689	60 071
Immobilisations incorporelles	- 1 999	- 3 213
Immobilisations corporelles*	- 11 715	- 4 902
Flux de fonds relatifs aux activités d'investissement	- 552 985	- 441 211
Paiement de dividendes	- 12 004	- 4
Flux de fonds relatifs aux activités de financement	- 12 004	- 4
Variation des disponibilités	- 59 067	- 6 869
Total des disponibilités exercice précédent	142 242	149 107
Total des disponibilités exercice sous revue	83 175	142 242
Écarts de conversion	0	- 4
Variation des disponibilités	- 59 067	- 6 869

* Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés à des fins de comparaison en tenant compte de la modification de principes relatifs à la présentation des comptes 2004

Tableau de variation des fonds propres

Milliers CHF	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de réévaluation	Ecart de conversion	Capital propre sans participa- tions minoritaires	Participations minoritaires	Capital propre avec participa- tions minoritaires
Etat au 31.12.2002								
avant retraitement	200 000	575 000	503 907	259 399	- 302	1 538 004	1 384	1 539 388
Incidence de la modification de principes relatifs à la pré- sentation des comptes:								
Non-application de la méthode rétrospective pour les enga- gements de prévoyance			8 256			8 256		8 256
Evaluation des titres à revenus fixes selon l'Amortized-Cost- Method				- 189 378		- 189 378	- 30	- 189 408
Etat au 31.12.2002								
après retraitement	200 000	575 000	512 163	70 021	- 302	1 356 882	1 354	1 358 236
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires						0	- 4	- 4
Modification des réserves de réévaluation				43 341		43 341		43 341
Ecart de conversion					274	274	91	365
Bénéfice annuel consolidé			205 284			205 284	26	205 310
Etat au 31.12.2003	200 000	575 000	717 447	113 362	- 28	1 605 781	1 467	1 607 248
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires						0	- 4	- 4
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000			- 12 000		- 12 000
Modification des réserves de réévaluation				22 831		22 831		22 831
Effet de l'introduction des dispositions relatives à la prévoyance professionnelle (participation aux excédents)			- 2 855	- 7 662		- 10 517		- 10 517
Ecart de conversion					- 38	- 38	- 12	- 50
Bénéfice annuel consolidé			236 886			236 886	18	236 904
Etat au 31.12.2004	200 000	575 000	939 478	128 531	- 66	1 842 943	1 469	1 844 412

Annexe

Principes relatifs à la présentation des comptes

Les comptes du groupe ont été établis conformément aux Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la loi suisse.

Modifications dans la présentation des comptes

En 2004, deux nouvelles normes comptables ont dû être appliquées pour la première fois: La Swiss GAAP RPC 23 *Provisions* et la Swiss GAAP RPC 24 *Fonds propres et présentation dans les comptes de propres actions et de transactions avec des actionnaires*.

D'autres changements ont été apportés dans la présentation des comptes. Les chiffres de l'année précédente ont été ajustés pour permettre la comparaison. Cet ajustement n'a aucune incidence sur le bénéfice consolidé de l'année précédente:

- Les titres à revenus fixes sont évalués selon l'Amortized-Cost-Method et non plus aux valeurs du marché.
- Les immeubles à usage propre principalement, sont mentionnés comme immeubles d'exploitation sous immobilisations corporelles (jusqu'ici ils étaient mentionnés sous placements de capitaux).
- Les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles font partie des frais techniques (frais d'administration); jusqu'ici, ils étaient comptabilisés avec les autres charges techniques d'assurance.
- Les provisions pour participations futures des assurés aux excédents apparaissent séparément dans le bilan (jusqu'ici ces provisions étaient comptabilisées avec les provisions non techniques (financières) et les provisions techniques d'assurance.
- Nous renonçons à calculer les engagements de prévoyance selon la méthode rétrospective.

L'Ordonnance sur l'assurance directe sur la vie, que le Conseil fédéral a modifiée au 1^{er} avril 2004, fixe de nou-

velles règles pour la détermination et la répartition des excédents dans le domaine de la prévoyance professionnelle (quote-part légale). Ces règles doivent être appliquées depuis le 1^{er} janvier 2005, sur la base de la comptabilité de l'exercice 2004, conformément aux dispositions du droit commercial régissant le bouclage individuel. Nous les avons appliquées de la manière suivante: la part à attribuer aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation (des réserves de bénéfice, des réserves de réévaluation ainsi que d'opérations ayant une incidence sur le résultat) entre les comptes du groupe et le bouclage individuel établi selon les principes du droit commercial, ont été attribuées aux provisions pour participations futures des assurés aux excédents (cela n'a pas d'incidence sur les chiffres de l'année précédente, cf. tableau de variation des fonds propres).

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

La consolidation englobe les comptes annuels des sociétés dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote.

Les sociétés qui n'exercent pas d'activité ainsi que les participations majoritaires détenues dans des sociétés immobilières et de services peu importantes ne sont pas consolidées. La non-intégration des comptes de ces sociétés n'a toutefois qu'une influence mineure sur la présentation du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les participations majoritaires non consolidées sont prises en compte dans les placements, à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. La société immobilière non consolidée figure sous les placements immobiliers.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan par mise en équivalence, à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Les sociétés dont le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital figu-

rent dans les placements, à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Les sociétés du groupe et les principales participations non consolidées figurent dans le tableau page 59.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, les rapports internes sont éliminés. Les parts allouées aux actionnaires minoritaires sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les comptes annuels consolidés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite «Purchase-Method». Le capital propre des sociétés du groupe, évalué selon des règles uniformes, est compensé avec la valeur comptable des participations lors de la première consolidation effectuée au 1^{er} janvier 1998 ou au moment de l'acquisition. Les écarts de première consolidation sont compensés avec les réserves de bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

Les comptes annuels (comptes de profits et pertes, bilan, compte de flux de fonds et tableau de variation des fonds propres) de la société de participation étrangère (Allemagne), libellés en monnaie étrangère, sont convertis au cours

de clôture. Les éventuelles différences de conversion sont affectées au capital propre. Elles n'ont ainsi pas d'incidence sur le résultat.

Les principaux cours de conversion utilisés pour la consolidation (pour l'évaluation des titres également) sont:

		2004	2003
		CHF	CHF
Zone Euro	EUR	1,5459	1,5605
Grande-Bretagne	GBP	2,1851	2,2127
Etats-Unis	USD	1,1395	1,2391

Profits intermédiaires

Les profits intermédiaires résultant de transactions internes du groupe sont éliminés.

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste est évalué individuellement.

Titres à revenus fixes: Les titres à revenus fixes sont portés au bilan selon l'Amortized-Cost-Method linéaire. La modification périodique de la valeur calculée selon l'Amortized-Cost-Method est inscrite au compte de résultat.

Actions et parts de fonds: Les actions et les parts de fonds sont portées au bilan aux valeurs du marché. La différence positive entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur du marché est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite comme charge au compte de résultat. Les augmentations de valeur ultérieures sont aussi enregistrées au compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition. La valeur des options non-souscrites est déduite du montant des transactions de base correspondantes.

Placements immobiliers: Les placements immobiliers figurent au bilan à la valeur vénale; celle-ci est calculée pé-

riodiquement sur la base d'une estimation d'expert. La différence positive entre la valeur vénale et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, l'amortissement correspondant est inscrit comme charge au compte de résultat.

Prêts/hypothèques: Sont inscrites au bilan les valeurs nominales, après déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux: Les autres placements de capitaux comprennent les avoirs bancaires et postaux, les dépôts et les dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre de la stratégie de placement, ainsi que les overnight, titres call et à revenu fixe. Ceux-ci sont évalués aux valeurs nominales.

Placements pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie et provisions techniques pour assurances vie liées à des participations: Les preneurs d'assurance participent au résultat, respectivement à la variation de valeur des placements afférents aux assurances liées à des participations, souscrites pour leur compte et dont ils supportent le risque. Ce poste comprend également des assurances constitutives de capital pour lesquelles la banque régionale concernée garantit un taux d'intérêt minimal sur le compte d'épargne (dépôts). Ces placements sont portés au bilan à la valeur de marché et les provisions techniques constituées pour les assurances vie liées à des participations sont calculées en fonction de cette valeur.

Instruments financiers dérivés: Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options ainsi que des certificats sur indices d'actions. Les contrats à terme sur devises sont traités individuellement, hors-bourse, et servent à couvrir les risques de change. Des contrats standard à options et les certificats sur indices d'actions et futurs

sont traités à la bourse et utilisés à des fins de placement. En ce qui concerne le total des valeurs contractuelles et des valeurs de remplacement, nous renvoyons aux explications concernant le bilan. Les dérivés détenus à des fins de couverture (opérations à terme sur devises) sont évalués aux valeurs de marché; les dérivés détenus à d'autres fins sont évalués de manière analogue aux actions et parts de fonds.

Immobilisations incorporelles: Les frais d'achat de logiciels sont portés à l'actif et amortis linéairement sur la durée d'usage de trois à cinq ans. La valeur des logiciels est contrôlée annuellement. Si l'évolution de la valeur nécessite des amortissements supplémentaires non planifiés, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: Les immobilisations corporelles sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage. Celle-ci a été déterminée comme suit:

Mobilier/machines/véhicules	5 à 10 ans
Matériel informatique/réseaux	3 à 10 ans
Immeubles d'exploitation	40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée annuellement. Si l'évolution de la valeur nécessite des amortissements supplémentaires non planifiés, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Disponibilités: Les disponibilités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés

dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés aux valeurs nominales.

Créances et autres actifs/engagements à court terme et autres passifs:

Ces postes sont évalués aux valeurs nominales. Le du croire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur effectuées individuellement pour des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques pour le risque de défaillance.

Provisions techniques: Les provisions techniques sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le report des primes non-vie est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures des assurés aux excédents: En assurance vie, l'excédent est la différence entre l'intérêt garanti et le rendement effectivement obtenu d'une part et les résultats prévisionnels et effectifs des processus de risques et de frais d'autre part. Les montants correspondants sont comptabilisés au bilan sous provisions pour participations futures des assurés aux excédents et utilisés les années suivantes pour financer les parts octroyées aux assurés. Le calcul de la répartition des excédents est effectué selon les dispositions légales et contractuelles et selon la politique d'excédents propre à chaque entreprise. Ces provisions contiennent depuis 2004 la part revenant aux assurés selon la quote-part légale dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

Elle comprend des plus-values et des moins-values qui ont ou non une incidence sur le résultat. La Mobilière octroie régulièrement aussi des parts d'excédents à ses assurés non-vie. Cette prestation exceptionnelle est liée au fait que notre société opère sur une base coopérative. L'entreprise décide d'année en année de l'octroi et du montant de ces prestations facultatives.

Provisions non techniques (financières): Obligations présumées découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance des prestations correspondantes sont incertains mais peuvent être estimés.

Impôts: Les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont saisis avec effet sur le résultat. Si des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent.

Prestations de prévoyance en faveur du personnel: Les collaborateurs des sociétés du groupe sont affiliés à des plans de prévoyance selon le droit suisse, avec primauté des cotisations. En règle générale, ces plans sont financés annuellement par des contributions de l'employeur et les cotisations des employés. Les contributions versées pour la période considérée apparaissent sous les frais de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés séparément par des entités juridiques indépendantes de l'employeur et assurent des prestations pour la retraite, en cas d'invalidité et de décès, selon les critères fixés par le règlement de la fondation.

Participations importantes

	Activité principale	Mode de prise en compte	Quote-part en %		Capital-actions (milliers de la monnaie locale)	
			2004	2003	2004	2003
de la Mobilière Suisse Holding SA, Berne						
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	C	100,00	100,00	CHF 1 500	1 500
Providentia, Société Suisse d'Assurances sur la Vie, Nyon	V	C	100,00	100,00	CHF 25 000	25 000
Swiss Mobiliar International Versicherungsaktiengesellschaft, Cologne	N*	C	74,99	74,99	EUR 5 113	5 113
Mobilière Suisse Asset Management, Berne	A	C	100,00	100,00	CHF 500	500
Mobilière Suisse Société d'assurances, Berne	N	C	100,00	100,00	CHF 148 000	148 000
Eureko Alliance Partners Company AG (EurAPCo), Zurich	C	A	16,67	14,29	CHF 7 399	7 399
Eureko B.V., Amsterdam	H	A	1,04	1,15	EUR 265 157	241 253
Friends Provident Plc, Dorking	V	A	0,89	1,03	GBP 198 890	172 237
Gothaer Rückversicherung AG, Cologne	R	A	-	2,79	EUR -	27 482
de la Mobilière Suisse Société d'assurances, Berne						
Limmat Compagnie d'Assurances, Zurich	N	C	100,00	100,00	CHF 10 000	10 000
Mobi24 Call-Service-Center, Berne	C	C	74,00	74,00	CHF 200	200
Protekta Conseils-Risques SA, Berne	C	A	100,00	100,00	CHF 100	100
XpertCenter SA, Berne	C	A	100,00	-	CHF 100	-

Activité principale

- A Asset Management
- C Conseil/service
- H Holding
- N Non-vie
- R Réassurance
- V Vie

*en liquidation depuis fin 2004

Mode de prise en compte

- A Valeur d'acquisition moins les amortissements nécessaires
- C Consolidation intégrale au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA

Explications concernant le compte de profits et pertes

1 Primes par branche d'assurance, ensemble des affaires

	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
Primes brutes échues non-vie	1 886 966	1 851 047
<i>Affaires directes</i>	1 873 174	1 823 295
Assurance incendie et autres dommages aux biens	755 212	738 270
Assurance responsabilité civile	159 819	154 896
Assurance véhicules automobiles	604 758	585 722
Assurance marine, aviation et transport	6 743	7 293
Assurance crédit et caution	2 245	2 344
Assurance accidents et maladie	306 397	300 822
Autres assurances	38 000	33 948
<i>Affaires indirectes (réassurance acceptée)</i>	13 792	27 752
Primes brutes échues vie	642 651	761 535
<i>Affaires directes</i>	642 651	761 535
Assurance vie	582 027	706 622
Assurances vie pour lesquelles le risque de placement est supporté par les souscripteurs	60 624	54 913
Primes brutes échues affaires directes, répartition géographique	2 515 825	2 584 830
Suisse/Principauté du Liechtenstein	2 515 825	2 583 843
Reste de l'Europe	0	987

2 Provisions techniques

	Non-vie 2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF	Vie 2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
<i>Variation du report de primes</i>				
Brut	- 8 997	4 567	- 3 282	- 2 168
Part des réassureurs	5	- 6 278	0	0
<i>Pour compte propre</i>	- 8 992	- 1 711	- 3 282	- 2 168
<i>Variation des provisions pour sinistres</i>				
Brut	- 240 165	- 163 160	- 72 289	- 74 413
Part des réassureurs	228	- 16 380	0	0
<i>Pour compte propre</i>	- 239 937	- 179 540	- 72 289	- 74 413

En non-vie, la variation de la provision pour catastrophes 2003 de -30,0 millions de francs est comprise nouvellement dans la variation des provisions pour sinistres au lieu de figurer dans les autres charges techniques d'assurance.

En vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique de +116,9 millions de francs (année précédente +64,1 millions de francs) et dans les provisions pour assurances vie liées à des participations de -17,8 millions de francs (année précédente -38,2 millions de francs).

3 Frais techniques

	Non-vie 2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF	Vie 2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
<i>Frais techniques</i>	- 469 216	- 507 493	- 89 818	- 94 731
Frais d'agences et autres frais de distribution	- 302 677	- 313 485	- 34 572	- 29 391
Frais d'administration	- 166 539	- 194 008	- 55 246	- 65 340

Les frais de personnel de 183,7 millions de francs (188,2 millions de francs l'année précédente) sont compris dans les frais techniques et dans les sinistres et prestations d'assurance payés. Ce montant ne tient pas compte de la diminution de charge résultant de la dissolution de la provision pour restructuration. Les frais de personnel des agences générales de la Mobilière Suisse Société d'assurances, qui sont juridiquement indépendantes, ne sont pas compris dans ce montant.

Du fait de la modification de principes relatifs à la présentation des comptes 2004, des amortissements sur immobilisations corporelles (immeubles d'exploitation inclus) et sur immobilisations incorporelles ainsi que d'autres produits/charges des immeubles d'exploitation qui figuraient l'année précédente sous autres charges techniques d'assurance et sous produits/charges des placements ont été incorporés aux frais techniques (frais d'administration): 9,1 millions de francs ont été transférés dans l'assurance non-vie et 2,6 millions de francs dans l'assurance vie.

Données concernant les institutions de prévoyance selon Swiss GAAP FER 16

	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
Réserves de cotisations de l'employeur	5 417	5 417
Cotisations de l'employeur liées aux plans de prévoyance	13 799	8 428

4 Résultat des placements pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie

	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
<i>Résultat des placements pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurance vie</i>	83 821	149 630
Produits/Bénéfices et pertes réalisés-e-s	34 328	51 380
Bénéfices non réalisés	50 266	98 478
Pertes non réalisées	- 773	- 228

5 Produits/charges des placements

	Non-vie 2004	2003	Vie 2004	2003
	Milliers CHF	Milliers CHF	Milliers CHF	Milliers CHF
<i>Produits des placements</i>	285 966	337 348	139 912	161 107
Produit des titres	129 988	151 008	85 588	101 943
Produit des placements immobiliers	35 151	35 044	13 666	13 709
Produit des participations				
non consolidées	5 681	3 035	0	0
Intérêts sur dépôts	449	778	0	0
Revalorisations sur placements	34 059	69 830	1 653	5 684
Profits provenant de la réalisation de placements	59 138	55 124	33 853	33 630
Autres produits de placements	21 500	22 529	5 152	6 141
<i>Charges des placements</i>	- 47 601	- 46 614	- 20 276	- 24 331
Charge des placements immobiliers	- 8 862	- 9 109	- 3 627	- 4 765
Amortissements sur placements	- 20 842	- 18 329	- 2 514	- 10 550
Pertes provenant de la réalisation de placements	- 10 112	- 12 949	- 11 217	- 6 538
Charges de gestion	- 6 395	- 5 016	- 2 884	- 2 476
Autres charges de placements	- 1 390	- 1 211	- 34	- 2

Du fait de la modification de principes relatifs à la présentation des comptes 2004, des produits des immeubles d'exploitation (valeur locative propre principalement) qui figuraient l'année précédente sous produits des placements ont été incorporés aux frais techniques (frais d'administration): 12,0 millions de francs ont été transférés dans l'assurance non-vie et 3,0 millions de francs dans l'assurance vie. De même, les charges des immeubles d'exploitation (amortissements principalement), qui figuraient l'année précédente sous charges des placements, ont été incorporées aux frais techniques (frais d'administration): les montants transférés représentent respectivement 4,9 millions de francs dans l'assurance non-vie et 3,2 millions de francs dans l'assurance vie.

6 Autres produits financiers/charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères ainsi que le produit des intérêts sur des avoirs en compte courant et sur des créances envers des participations non consolidées. Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

7 Produits/charges extraordinaires

Le produit extraordinaire vie de l'exercice précédent provenait entre autres de la réorientation des activités dans le domaine de la prévoyance professionnelle. La charge extraordinaire de l'exercice précédent comprend des frais de restructuration concernant les sièges de Berne et Nyon et le réseau d'agences.

8 Impôts

	Non-vie 2004	2003	Vie 2004	2003
	Milliers CHF	Milliers CHF	Milliers CHF	Milliers CHF
<i>Impôts</i>	- 20 440	- 38 262	- 1 073	- 803
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	- 11 830	- 31 123	- 1 073	- 803
Impôts différés	- 8 610	- 7 139	0	0

Le taux des impôts différés de 22% correspond au taux réellement prévu. Il a été calculé sur la base du résultat avant impôts. Par prudence, les réductions d'impôts sur les pertes reportées, c'est-à-dire les impôts différés actifs de 47,9 millions de francs (61,5 millions de francs l'année précédente) n'ont pas été pris en compte.

Explications concernant le bilan

9 Placements et placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie

	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
<i>Placements*</i>	8 783 019	8 182 970
Titres à revenu fixe (valeur de marché 2004: 5 589 114, 2003: 5 336 359)	5 433 377	5 196 348
Actions et parts de fonds** (valeur historique 2004: 1 340 008, 2003: 1 142 829)	1 325 001	1 083 165
Placements immobiliers*** (valeur historique 2004: 847 406, 2003: 801 437)	780 743	736 709
Prêts hypothécaires	476 858	485 277
Autres prêts	322 873	279 886
Participations non consolidées	146 673	128 429
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	15 241	18 076
Autres placements de capitaux	282 253	255 080
* sans liquidités (actifs circulants)	83 174	142 242
** fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus	426 925	334 941
*** y compris immobilisations (à des fins d'investissement) en cours de construction	43 599	12 926
<i>Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie</i>	2 591 697	2 573 893
Dépôts	617 191	659 977
Parts de fonds	1 974 506	1 913 916
Des principes relatifs à la présentation des comptes ayant été modifiés en 2004, les chiffres de l'année 2003 ont été adaptés en conséquence.		
Placements de capitaux (rapport de gestion 2003)		8 517 500
Titres à revenus fixes évalués selon l'Amortized-Cost-Method et non plus aux valeurs du marché		- 140 011
Transfert des immeubles d'exploitation du poste placements de capitaux au poste immobilisations corporelles		- 194 519
Placements de capitaux		8 182 970

L'incidence sur le capital propre est exposée séparément dans le tableau de variation des fonds propres.

Instruments financiers dérivés

Milliers CHF	Valeurs contractuelles		Valeurs de remplacement positives		Valeurs de remplacement négatives	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Devises						
- Opérations de couverture	1 407 419	1 339 717	7 235	49 737	19 093	0
Autres instruments financiers dérivés						
- Autres motifs (placements)	27 978	80 234	18 835	40 354	443	951
Total	1 435 397	1 419 951	26 070	90 091	19 536	951

10 Tableau des actifs immobilisés

Milliers CHF	Total placements immobiliers (placements)	Total participations non consolidées	Total immobilisations incorporelles	Immeubles d'exploitation (immobilisations corporelles)	Installations et équipements	Total immobilisations corporelles
Valeur comptable nette au 31.12.2002	711 081	124 843	0	202 858	31 207	234 065
Valeurs d'acquisition ou valeurs vénales						
Etat 31.12.2002	850 344	197 452	21 993	331 030	223 088	554 118
Entrées	22 511	0	3 213	802	4 721	5 523
Modification des valeurs vénales	5 359	0	0	0	0	0
Sorties	- 3 408	- 45	- 508	0	- 136 178	- 136 178
Reclassifications	5 343	0	0	- 5 343	0	- 5 343
Etat 31.12.2003	880 149	197 407	24 698	326 489	91 631	418 120
Corrections de valeur cumulées						
Etat 31.12.2002	- 139 263	- 72 609	- 21 993	- 128 172	- 191 881	- 320 053
Amortissements ordinaires	- 5 647	- 552	- 730	- 5 145	- 19 045	- 24 190
Revalorisations	1 073	4 183	0	0	0	0
Sorties	1 744	0	508	0	135 557	135 557
Reclassifications	- 1 347	0	0	1 347	0	1 347
Etat 31.12.2003	- 143 440	- 68 978	- 22 215	- 131 970	- 75 369	- 207 339
Valeur comptable nette au 31.12.2003	736 709	128 429	2 483	194 519	16 262	210 781
Valeurs d'acquisition ou valeurs vénales						
Etat 31.12.2003	880 149	197 407	24 698	326 489	91 631	418 120
Entrées	64 461	241	1 999	143	11 630	11 773
Modification des valeurs vénales	- 6 081	0	0	0	0	0
Sorties	- 18 492	- 10 855	- 19 289	0	- 35 575	- 35 575
Etat 31.12.2004	920 037	186 793	7 408	326 632	67 686	394 318
Corrections de valeur cumulées						
Etat 31.12.2003	- 143 440	- 68 978	- 22 215	- 131 970	- 75 369	- 207 339
Amortissements ordinaires	- 4 578	0	- 1 291	- 5 662	- 6 287	- 11 949
Revalorisations	5 904	25 003	0	0	0	0
Sorties	2 820	3 855	19 289	0	35 517	35 517
Etat 31.12.2004	- 139 294	- 40 120	- 4 217	- 137 632	- 46 139	- 183 771
Valeur comptable nette au 31.12.2004	780 743	146 673	3 191	189 000	21 547	210 547

Valeurs d'assurance incendie

	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
Immeubles/immobilisations corporelles	1 197 606	1 260 264

11 Créances

	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
<i>Créances</i>	64 932	107 130
Créances sur des preneurs d'assurance	40 083	45 040
Créances sur des compagnies d'assurances	21 230	60 002
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	3 052	1 523
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	567	565

12 Provisions techniques

	Non-vie 2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF	Vie 2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
Brut	3 830 871	3 607 124	2 738 580	2 780 038
Part des réassureurs	- 156 619	- 155 300	0	0
<i>Pour compte propre</i>	3 674 252	3 451 824	2 738 580	2 780 038
Reports de primes	387 972	379 023	44 645	41 363
Provisions pour sinistres	2 896 533	2 656 782	964 488	892 200
Réserve mathématique	0	0	1 726 305	1 843 229
Parts d'excédents créditées aux assurés	0	0	3 142	3 246
Autres provisions techniques	177 525	178 397	0	0
Provision pour catastrophes	200 000	200 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	12 222	37 622	0	0

Du fait de la modification de principes relatifs à la présentation des comptes 2004, les provisions pour participations futures des assurés aux excédents sont mentionnées séparément au bilan, avec un ajustement correspondant des données de l'année précédente: les provisions techniques de l'assurance vie ont en l'occurrence été réduites de 103,5 millions de francs (montant qui comprend la réserve mathématique de 49,8 millions de francs).

13 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents

	Non-vie 2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF	Vie 2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
<i>Provisions pour participations futures des assurés aux excédents</i>	148 030	148 030	167 529	103 544

Du fait de la modification de principes relatifs à la présentation des comptes 2004, les provisions pour participations futures des assurés aux excédents sont mentionnées séparément au bilan, avec un ajustement correspondant des données de l'année précédente: les provisions non techniques (financières) de l'assurance non-vie ont en l'occurrence été réduites de 148,0 millions de francs et les provisions techniques de l'assurance vie de 103,5 millions de francs (montant qui comprend la réserve mathématique de 49,8 millions de francs).

14 Provisions non techniques (financières)

Milliers CHF	Provisions pour impôts	Provisions pour engagements de prévoyance	Fonds d'excédents des assurés	Autres provisions	Provisions pour restructuration	Total provisions non techniques (financières)
Etat au 31.12.2002 avant retraitement	126 620	8 256	136 987	126 940	8 200	407 003
Retraitement (modification de principes relatifs à la présentation des comptes)	- 53 423	- 8 256	- 136 987	- 11 043	0	- 209 709
Etat au 31.12.2002 après retraitement	73 197	0	0	115 897	8 200	197 294
Ecarts de conversion	0	0	0	4	0	4
Utilisation	0	0	0	- 50 959	- 8 632	- 59 591
Dissolution	0	0	0	- 13 847	- 1 956	- 15 803
Constitution	18 887	0	0	1 996	37 658	58 541
Etat au 31.12.2003	92 084	0	0	53 091	35 270	180 445
Ecarts de conversion	0	0	0	0	0	0
Utilisation	0	0	0	- 15 100	- 18 025	- 33 125
Dissolution	0	0	0	- 1 290	- 6 931	- 8 221
Constitution	12 356	0	0	160	2 091	14 607
Etat au 31.12.2004	104 440	0	0	36 861	12 405	153 706

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les impôts dus à court terme apparaissent sous le poste autres passifs ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les autres provisions concernent principalement des immobilisations incorporelles/corporelles.

Les provisions pour restructuration ont été augmentées en 2003 pour le financement des mesures y relatives et du plan social. Le solde des provisions à fin 2004 correspond aux frais attendus.

15 Autres engagements à court terme

	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
<i>Autres engagements à court terme</i>	333 910	340 759
Dettes résultant d'opérations d'assurance	333 765	340 637
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	145	122

Les dettes résultant d'opérations d'assurance comprennent des primes payées d'avance pour un montant de 297,5 millions de francs (31.12.2003: 281,6 millions de francs).

16 Capital-actions/réserves de capital/réserves de bénéfice

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de 100 francs nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capital correspondent à l'agio de la Mobilière Suisse Holding SA.

Au 31.12.2004, 193,4 millions de francs des réserves légales de toutes les sociétés consolidées sont non distribuables (31.12.2003: 193,4 millions de francs). Il n'y a pas de réserves statutaires non distribuables.

Autres éléments comptables

Remarques concernant le bilan

	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
Engagements conditionnels	4 055	21 997
Autres engagements non portés au bilan	3 377	43 269

Les engagements conditionnels concernent les affaires ayant fait l'objet d'un accord de blocage, à hauteur de la valeur comptable des actions déposées.
Les autres engagements qui ne doivent pas être portés au bilan comprennent les dépenses futures pour contrats non résiliables d'une durée de plus d'un an.

Transactions avec des parties liées (Mobilière Suisse Société Coopérative)

	2004 Milliers CHF	2003 Milliers CHF
Prêt contracté	150 000	150 000
Avoirs en compte courant	361	42
Dettes en compte courant	0	16 435
Charge d'intérêts sur le prêt contracté	6 000	6 750
Charge d'intérêts sur compte-courant	294	531
Autres produits	695	733

Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement pouvant avoir une influence significative sur les comptes annuels consolidés n'était connu le 23 février 2005, date d'établissement de ceux-ci.

Rapport du réviseur des comptes consolidés

à l'assemblée générale des actionnaires
de la Mobilière Suisse Holding SA
Berne

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (compte de profits et pertes, bilan, tableau de financement, tableau de variation des fonds propres et annexe, pages 50 à 67) de la Mobilière Suisse Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Berne, le 23 février 2005

PricewaterhouseCoopers SA

Jürg Reber

Enrico Strozzi

Agences générales

Argovie

Aarau

Daniel Probst

Baden

Marc Périllard

Lenzburg

Markus Fisler

Muri (Freiamt)

Martin Egli

Reinach

Andreas Huber

Rheinfelden

Roger Schneider

Zofingue

Raphael Arn

Appenzell Rh. Ext.

Herisau

Ueli Fischer

Trogen

Adrian Künzli

Appenzell Rh. Int.

Appenzell

Hans Fritsche

Bâle-Campagne

Aesch

Roland Hohl

Liestal

Alfred Guggenbühl

Bâle-Ville

Bâle

Beat Herzog

Berne

Belp

Christoph Schmutz

Ostermundigen (Berne-Est)

Beat Klossner

Berne (Berne-Ouest)

Heinz Etter

Berne (Berne-Ville)

Bruno M. Aellig

Berthoud

Thomas Trachsler

Bienne

Daniel Tschannen

Herzogenbuchsee

Maxime Borgeaud

Interlaken

(Interlaken-Oberhasli)

Philipp Mischler

Langenthal

Bernhard Meyer

Laupen

Max Baumgartner

Lyss

Patrick Zahnd

Moutier

(Moutier-St-Imier)

Eric Veya

Spiez

Peter von Känel

Thoune

Herbert Sonderegger

Worb (Emmental)

Ulrich Brechbühl

Fribourg

Bulle

Jacques Yerly

Estavayer-le-Lac

(La Broye-Nord Vaudois)

Dominique Torche

Fribourg

Robert Dupont

Guin

Aldo Del Monico

Morat (Morat-Anet)

Bernhard Hubacher

Genève

Genève

Denis Hostettler

Grisons

Coire

Valentin C. Spescha

St-Moritz

Pius Deflorin

Jura

Delémont

Patrice Wolff

Porrentruy

Marianne Chapuis

Lucerne

Hochdorf (Seefeld-Rontal)

Christoph Blum, lic. en droit

Lucerne

Dominic Frosio

Sursee

Herbert Heini

Willisau

(Willisau-Entlebuch)

Pius Meyer-Engeler

Neuchâtel

La Chaux-de-Fonds

Marc Monnat

Fleurier

(Fleurier-Le Locle)

Daniel Hugli

Neuchâtel

Pierre-André Praz

Nidwald Obwald

Sarnen

Alfred Tschanz

Schaffhouse

Schaffhouse

Gerhard Schwyn

Schwytz

Lachen

Roland Egli, lic. en éc.

Schwytz

Stephan Annen-Holdener,

lic. en droit

Soleure

Balsthal

Marc Bloch, lic. en droit

Olten

Fabian Aebi-Marbach

Soleure

Hans Jürg Haueter

St-Gall

Buchs

(Buchs-Sargans)

Rainer Kostezer

Flawil

Ruedi Germann

Rapperswil

(Rapperswil-Glaris)

Rolf Landis, lic. en éc.

Rheineck (Rheintal)

Werner Engler

St-Gall

Gian Bazzi

Wil

Thomas Broger

Thurgovie

Rorschach
(Arbon-Rorschach)
Bruno Erismann

Bischofszell
(Haute Thurgovie)
Edwin Hugelshofer

Frauenfeld
Ernst Nüesch

Kreuzlingen
Roland Haselbach

Weinfelden
Franz Koller

Tessin

Bellinzone
Franco R. Ferrari

Lugano
Marco Ferrari

Uri

Altdorf
Richard Zraggen

Valais

Brigue
Andreas Sarbach

Monthey (Chablais-Riviera)
Yves Rupp

Sion
Pascal Rey

Vaud

Lausanne
Pierre-Alain Wyer

Nyon
Carlo Fracheboud

Zoug

Zoug
Klaus Willimann

Zurich

Affoltern a. A.
Robert Marty

Bülach
Max Suter

Dielsdorf
Peter Tobler

Dietikon (Limmattal)
Stephan Egli

Horgen
Thomas Schinzel

Meilen
Dario Landis, lic. en éc.

Uster
Jean-Jacques Gueissaz

Wetzikon
(Wetzikon-Pfäffikon)
Urs J. Fischer

Winterthur
Erwin Kurmann

Zurich
Arthur H. Bär

**Principauté
du Liechtenstein**

Vaduz
Kilian Pfister

La Mobilière**Siège**

Mobilière Suisse Société
d'assurances
Direction
Bundesgasse 35
Case postale 8726
3001 Berne
téléphone 031 389 61 11
téléfax 031 389 68 52

Filiales

Mobi24 Call-Service-Center
Bundesgasse 35
3001 Berne

Protekta
Conseils-Risques SA
Monbijoustrasse 5
3001 Berne

XpertCenter SA
Monbijoustrasse 5
3011 Berne

Services courtiers

Mobilière Suisse
Société d'assurances
Direction
affaires de courtiers
Genferstrasse 11
8027 Zurich

Mobilière Suisse Société
d'assurances
Direction affaires
de courtiers
Rue de la Cité 1
Case postale 3451
1211 Genève 3

Providentia**Siège**

Providentia
Société Suisse
d'Assurances sur la Vie
Chemin de la Redoute 54
1260 Nyon 1
téléphone 022 363 94 94
téléfax 022 361 78 28

Services courtiers

Makler-Service Vorsorge
Deutschschweiz
Genferstrasse 11
8027 Zurich

Providentia
Société Suisse d'Assurance
sur la Vie
Service courtiers Suisse
Romande
Chemin de la Redoute 54
1260 Nyon 1

Protekta**Agences**

Berne
Renato Diener, avocat

Lausanne
Pierre-Alain Gentizon,
lic. en droit

St-Gall
Roland Hochreutener,
avocat

Zurich
Gabriela Suhner, lic. en droit

Direction

Protekta
Assurance de protection
juridique SA
Monbijoustrasse 68
Case postale
3001 Berne
téléphone 031 389 85 00
téléfax 031 389 85 99

Partenaires en Suisse



Sanitas,
Assurances Maladie Suisse
Lagerstrasse 107
8021 Zurich
téléphone +41 1 298 63 00
téléfax +41 1 298 63 98



PAX, Société suisse
d'assurance sur la vie
Aeschenplatz 13
Case postale
4002 Bâle
téléphone +41 61 277 66 66
téléfax +41 61 277 64 56

Partenaires internationaux

EURAPCo

EurAPCo
European Alliance Partners
Company AG
Genferstrasse 11
CH-8027 Zürich
téléphone +41 1 287 95 00
téléfax +41 1 287 95 01

EUREKO

Eureko B.V.
Entrada 501
NL-1096 EH Amsterdam
téléphone +31 20 6607654
téléfax +31 20 6607655

Grazer Wechselseitige
Versicherung Aktiengesellschaft
Herrengasse 18–20
A-8011 Graz
téléphone +43 316 8037 0
téléfax +43 316 8037 455

ING Employee Benefits
Global Network
Avenue Louis Dehoux 25
1160 Bruxelles, Belgique
téléphone +32 2 663 06 80
téléfax +32 2 673 18 10

La Mobilière est membre (Producing
Member) du réseau international I.N.I.
(International Network of Insurance),
qui a son siège en Belgique, à
Bruxelles.

Affaires directes

Ensemble des contrats d'assurance, sans la réassurance.

Affaires indirectes

L'assureur direct ne supporte souvent pas le risque entièrement lui-même. Le réassureur prend en charge une partie des risques assumés par d'autres assureurs directs. Ces opérations s'appellent affaires indirectes.

Allocation d'actifs

Répartition des actifs détenus entre différentes catégories de placements. La répartition doit tenir compte du profil de risque, de l'horizon de placement et des possibilités financières de l'investisseur.

Assurance vie

Assurance contre les risques économiques d'un décès prématuré ou d'une invalidité, ou assurance en cas de survie.

Assurance vie liée à un fonds

Police d'assurance vie dont le capital d'épargne est investi – généralement dans un fonds de placement – pour le compte et au risque du client. Le preneur d'assurance choisit un fonds en fonction du profil de risque propre à celui-ci.

Capital propre

Valeur totale du patrimoine de l'entreprise après déduction de toutes les dettes.

Capital cible

La marge de solvabilité minimale selon Solvency I est calculée par exemple à raison d'un pourcentage fixe des primes. Le capital cible selon Solvency II est déterminé par contre en fonction du risque (autrement dit en fonction des risques que l'assurance s'est engagée à couvrir).

Charge des sinistres pour compte propre

Somme des prestations d'assurance fournies pour compte propre. La variation de la provision pour sinistres est prise en compte dans le calcul de cette somme.

Consolidation/Comptes annuels consolidés

Présentation globale des bilans et comptes de résultat de toutes les sociétés d'un groupe; la totalité des actifs et passifs est évaluée selon des critères uniformes et les opérations entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Contrat d'assurance

Définit – avec les conditions générales – les risques assurés et les prestations que l'assureur doit verser aux preneurs d'assurance ou à des tiers en cas de réalisation de ceux-ci. En contre-partie, le preneur d'assurance doit payer une prime.

Economic Value Added (EVA)

L'Economic Value Added (EVA) reflète l'évolution positive de la valeur économique sur une période donnée, en chiffres absolus. L'EVA correspond à la différence entre le résultat opérationnel après impôts et les frais de financement du capital lié à l'exploitation.

Ensemble des affaires

Affaires directes et indirectes.

Fonds/fonds de placement

Instruments de placement gérés de manière professionnelle par des assurances et des banques pour une large clientèle selon le principe de la répartition des risques.

Fonds d'excédents des assurés

Etant donné que le Groupe Mobilière opère sur une base coopérative, une partie du bénéfice est affectée à ce fonds. Le fonds ristourne à diverses catégories d'assurés du secteur non-vie une part des excédents accumulés selon un système de tournus – il s'agit d'une prestation spéciale de la Mobilière.

Frais techniques

Ensemble des frais directement liés à l'exercice des activités d'assurance.

Gestion corrélée des actifs/passifs

Ajustement entre les fonds placés (actifs) et les engagements contractés (passifs) devant permettre à l'assureur de payer en tout temps les prestations dues aux assurés.

Groupe/Sociétés de groupe

Ensemble d'entreprises liées économiquement et possédant un organe de direction central.

Instruments financiers dérivés

Instruments financiers tels qu'options, futures, swaps de taux d'intérêt ou de devises, impliquant des droits et obligations.

Excédents

Il y a excédents lorsque l'évolution du risque est meilleure que l'assureur a prévu dans les bases de calcul du tarif, le rendement des placements supérieur à l'intérêt technique garanti et lorsque les frais effectifs sont plus bas que les frais incorporés dans la prime. De ce fait, la participation aux excédents ne peut pas être garantie. Les excédents sont attribués aux clients sous la forme d'une réduction de prime ou d'une augmentation des prestations d'assurance. Certains contrats d'assurance non-vie prévoient aussi une participation aux excédents (p. ex. en assurance maladie collective).

Performance

Evolution de la valeur d'un instrument de placement, d'une catégorie de placements ou d'un portefeuille entier sur une période donnée, compte tenu des revenus directs et des variations de la valeur de marché.

Placements pour le compte et au risque des souscripteurs de polices d'assurance vie

voir assurance vie liée à un fonds

Prestation de libre passage

Prestation en espèces versée par une assurance vie en cas de dénonciation du contrat avant terme (rachat). Le paiement effectué avant la survenance du cas de prévoyance correspond au montant de l'avoir épargné.

Prime

Contre-prestation que le preneur d'assurance doit verser à la compagnie d'assurance pour la protection d'assurance que celle-ci lui accorde.

Primes acquises pour compte propre

Primes pour compte propre comptabilisées durant l'exercice auxquelles s'ajoute le report de primes.

Primes brutes échues

Primes comptabilisées durant l'exercice avant déduction des parts versées aux réassureurs et avant la prise en compte du report de primes.

Prestations d'assurance

Prestations que l'assureur s'engage à verser par contrat pour la réparation d'un dommage assuré.

Primes de réassurance

Somme que l'assureur direct doit payer au réassureur pour les risques pris en charge par celui-ci.

Primes pour compte propre

Si l'assureur direct se réassure pour une partie d'un risque, il paie au réassureur une part proportionnelle de la prime. Les primes pour compte propre correspondent ainsi aux primes brutes émises, moins les primes payées aux réassureurs.

Prime unique

Prestation versée en une seule fois au début du contrat pour le risque assumé par l'assureur vie.

Provisions

Estimation des engagements futurs inscrite au bilan. Cette estimation sert à déterminer le résultat.

Provision pour sinistres

Les sinistres ne pouvant pas tous être liquidés dans l'année où ils surviennent, une provision doit être constituée (elle est inscrite dans les passifs du bilan). La variation de la provision pour sinistres est inscrite dans le compte de profits et pertes.

Provisions techniques

Reports de primes, réserve mathématique, provisions pour sinistres, provision pour catastrophes et autres provisions techniques figurant au passif du bilan.

Ratio combiné

Chiffre-clé permettant d'apprécier l'évolution des affaires dans le secteur non-vie (assurance dommages). Le montant total des indemnisations, frais de gestion de sinistres, frais techniques et autres charges techniques d'assurance rapporté au volume des primes émises pour compte propre donne le ratio combiné.

Réassureur

Compagnie d'assurances qui garantit une partie des risques souscrits par l'assureur direct.

Rendement des placements

Résultat des placements ayant une incidence sur le compte de résultat, rapporté au capital moyen investi.

Report de primes

Le début et la durée de nombreux contrats ne coïncident pas avec les dates correspondantes de l'exercice. La part de prime afférente à la période d'assurance de l'exercice suivant n'est pas encore acquise et figure de ce fait au passif du bilan sous provisions techniques.

Réserve mathématique

Parts d'épargne des primes vie capitalisées au taux de l'intérêt technique. Le calcul de la réserve mathématique est strictement réglementé par l'autorité de contrôle. Cette réserve sert, avec les primes futures, à garantir les prestations dues aux assurés.

Risk Management

Le Risk Management consiste à réduire au maximum la variabilité du risque et son coût par des mesures de prévention, de protection ou de transfert appropriées (maîtrise des risques). Le transfert du risque à un assureur est souvent pour une entreprise ou un particulier la solution la plus économique.

Sinistralité pour compte propre

Charge des sinistres pour compte propre rapportée aux primes acquises pour compte propre.

Solvabilité/Marge de solvabilité

Fonds propres libres prescrits par la loi en fonction du volume d'affaires. Ils servent à couvrir les risques généraux liés aux activités de l'entreprise, qui ne sont pas couverts par les provisions techniques.

Solvabilité/politique de solvabilité

L'entreprise doit disposer en permanence des liquidités lui permettant de remplir ses obligations financières, à l'échéance de celles-ci (solvabilité). La politique de solvabilité est l'ensemble des mesures prises par l'entreprise pour assurer la solvabilité.

Taux de conversion

Pourcentage servant à calculer la rente de vieillesse annuelle à l'âge de la retraite – sur la base du capital épargne accumulé. La Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) fixe le taux minimal. Le calcul du taux de conversion dépend de deux facteurs essentiellement: l'espérance de vie et le rendement futur des placements.

Taux de frais brut

Frais techniques rapportés aux primes brutes émises, avant déduction des parts versées aux réassureurs.

Taux de frais pour compte propre

Rapport entre les frais techniques et les primes brutes échues, après déduction des parts versées aux réassureurs et prise en compte de la variation du report de primes.

Versements du fonds d'excédents

Une prestation spéciale de la Mobilière. Les clients de divers segments reçoivent à tour de rôle une part des excédents réalisés. Voir aussi fonds d'excédents.

Volatilité

Variabilité du rendement d'un papier-valeur sur une période donnée.